

ÉCOLE DU LOUVRE

Anton MORET

La présentation des collections de minéralogie au Muséum national d'Histoire naturelle

Du Cabinet d'Histoire Naturelle du Jardin du Roi à la
Galerie de Minéralogie et de Géologie du Muséum national
d'Histoire naturelle, de 1739 à 1893

Mémoire de recherche
(2^{de} année de 2^e cycle)
en muséologie
présenté sous la direction
de M. François MAIRESSE

vol. 4 : annexes

Juin 2014

Le contenu de ce mémoire est publié sous la licence *Creative Commons*
CC BY NC ND



LA PRÉSENTATION DES COLLECTIONS DE MINÉRALOGIE AU MUSÉUM NATIONAL
D'HISTOIRE NATURELLE
DU CABINET D'HISTOIRE NATURELLE DU JARDIN DU ROI, À LA GALERIE DE
MINÉRALOGIE ET DE GÉOLOGIE DU MUSÉUM NATIONAL D'HISTOIRE
NATURELLE, DE 1739 À 1893

Sommaire

Troisième partie : Documents complémentaires..... 8

I. Manuscrits et archives scientifiques du Muséum national d'Histoire naturelle..... 8

1. Lettre de René-Just Haüy, représentant des professeurs-administrateurs du Muséum au Ministre de l'Intérieur, le 19 Germinal an X [9 avril 1802] (Ms 1987 – 611) .. 8
2. Lettres de David d'Angers au sujet du buste et de la statue de Cuvier (Ms 2101)..... 9

II. Archives nationales 11

1. Lettre du directeur du Muséum Jussieu au Ministre de l'Intérieur à propos de matériaux de l'église Saint-Séverin à récupérer pour le Muséum, 18 Brumaire an IV [9 novembre 1795] (F¹⁷ 1229, dossier 16)..... 11
2. Lettre du Ministre de l'Intérieur au Ministre de la Marine, à propos de la demande formulée par Jussieu pour obtenir des matériaux afin de poursuivre les travaux dans le deuxième étage des Galeries d'Histoire naturelle, le 2 [?] an IV (F¹⁷ 1229, dossier 16).... 13
3. Lettre de Jussieu au Ministre de l'Intérieur au sujet de demande de glaces pour achever les vitrines du second étage des Galeries d'Histoire naturelle, 4 Ventôse an IV [23 février 1796] (F¹⁷ 1229, dossier 16)..... 14
4. Lettre du Ministre des Finances au Ministre de l'Intérieur au sujet de la demande de glaces de Jussieu, 4 Germinal an IV [24 mars 1796] (F¹⁷ 1229, dossier 16)..... 16
5. Lettre du Ministre des Finances au Ministre de l'Intérieur, au sujet des glaces demandées par Jussieu, 4^e jour complémentaire an IV [20 mars 1796] (F¹⁷ 1229, dossier 16) 17
6. Copie de la lettre des professeurs-administrateurs du Muséum au Ministre des Finances, au sujet d'objets « inutiles » à l'instruction publique présents dans les collections et qui pourraient être vendus, 25 Germinal an V [14 avril 1797] (F¹⁷ 1229, dossier 16) 18
7. Copie de la lettre du Ministre des Finances au professeurs-administrateurs du Muséum au sujet de la vente des objets « inutiles », 29 Germinal an V [18 avril 1797] (F¹⁷ 1229, dossier 16) 19
8. Rapport présenté au Ministre de l'Intérieur, au sujet de la vente des objets « inutiles », 23 Floréal an V [12 mai 1797] (F¹⁷ 1229, dossier 16)..... 20
9. Liste des objets « inutiles » à l'instruction publique (F¹⁷ 1229, dossier 16)..... 21
10. Lettre du Secrétaire de l'Assemblée administrative des Professeurs du Muséum d'Histoire Naturelle au Ministre de l'Intérieur à propos de la demande des bronzes des anciennes statues équestres royales pour achever les travaux du second étage des Galeries d'Histoire naturelle, 20 Floréal an V [9 mai 1797] (F¹⁷ 1229, dossier 16)..... 23
11. Lettre du Conseil de conservation des objets de Sciences et d'Arts au Directeur Général de l'Instruction Publique au sujet des statues en bronze, 12 Messidor an V [30 juin 1797] et Rapport joint (F¹⁷ 1229, dossier 16) 24

12. Rapport présenté au Ministre de l'Intérieur au sujet des statues en bronze, 19 Thermidor an V [6 août 1797] (F ¹⁷ 1229, dossier 16).....	26
13. Lettre des professeurs-administrateurs du Muséum au Ministre de l'Intérieur au sujet des objets que le Muséum est susceptible de récupérer à l'Hôtel de la Monnaie, s. d. (F ¹⁷ 1229, dossier 17).....	27
14. Lettre du Ministre des Finances au Ministre de l'Intérieur au sujet des objets contenus à l'Hôtel de la Monnaie, 24 Pluviôse an IV [13 février 1796] (F ¹⁷ 1229, dossier 17)	28
15. Rapport du Professeur Daubenton au sujet des objets choisis par le Muséum dans les ceux de l'Hôtel de la Monnaie, 24 Prairial an IV [12 juin 1796] (F ¹⁷ 1229, dossier 17)	29
16. Lettre des professeurs-administrateurs du Muséum au Ministre de l'Intérieur, 27 Prairial an IV [15 juin 1796] (F ¹⁷ 1229, dossier 17).....	31
17. Lettre des professeurs-administrateurs du Muséum aux représentants le comité d'Instruction publique au sujet des travaux à effectuer dans le second étage des Galeries d'Histoire naturelle, 28 Floréal an III [17 mai 1795] (F ¹⁷ 1229, dossier 17)	33
18. Lettre des professeurs-administrateurs du Muséum aux citoyens composant le comité d'instruction publique au sujet d'une demande de tables en marbre pour intégrer les collections d'histoire naturelle, 28 Fructidor an III [14 septembre 1795] (F ¹⁷ 1229, dossier 17)	35
19. Lettre des professeurs-administrateurs du Muséum aux citoyens composant le comité d'instruction publique au sujet d'une demande d'objets destinés à orner la Galerie d'Histoire naturelle, 2 Brumaire an IV [24 octobre 1795] (F ¹⁷ 1229, dossier 17) .	37
20. Premier règlement du Muséum national d'Histoire naturelle, d'après le décret de la Convention Nationale du 10 juin 1793 (F ¹⁷ 1229, dossier 17).....	40
21. Projet de règlement du Muséum national d'Histoire naturelle, arrêté à Paris le 2 janvier 1864 (F ¹⁷ 1229, dossier 17)	43
22. Lettre des Professeurs de Minéralogie, Des Cloizeaux, et de Géologie, Daubrée, au Directeur du Muséum au sujet de l'installation de chauffage dans la Galerie de Minéralogie, 3 avril 1876 (F ²¹ 827)	46
23. Lettre de l'architecte du Muséum Jules André au Ministre des Travaux Publics pour l'installation d'un chauffage dans la Galerie de Minéralogie, 20 octobre 1876 (F ²¹ 827).....	47
24. Résumé des devis demandés par le Ministre de l'Intérieur suite à sa visite du 24 septembre 1834 (AJ ¹⁵ 863).....	48
25. Note sur la Galerie de Minéralogie et l'avancée de ses travaux (AJ ¹⁵ 863)	50
26. Rapport d'achèvement des travaux dans la Galerie de Minéralogie, 1838 (AJ ¹⁵ 865)	51
27. Lettre de l'architecte Charles Rohault de Fleury au Professeur Brongniart au sujet des tableaux de la Galerie de Minéralogie, 8 mars 1837 (AJ ¹⁵ 842, dossier 1).....	54
28. Liste des tableaux à installer dans la Galerie de Minéralogie, Charles Rohault de Fleury, s. d. (AJ ¹⁵ 842, dossier 1)	55
29. Lettre du Ministre secrétaire d'État des Travaux Publics au Professeur de Minéralogie Brongniart du Muséum au sujet des tableaux de la Galerie de Minéralogie commandés au peintre Rémond, 7 juillet 1842 (AJ ¹⁵ 842, dossier 1).....	56
30. État descriptif des bâtiments du Muséum, Charles Rohault de Fleury, 10 décembre 1832 (F ²¹ 1569).....	57

31. État des terrains, bâtiments et constructions qui composent l'établissement du Muséum d'histoire naturelle en 1832, dressé par l'architecte du Muséum Destouches, 23 janvier 1832 (F ²¹ 1569).....	60
32. Rapport sur des travaux à effectuer à la Galerie de Minéralogie et en particulier les peintures, par le Conseiller d'État directeur des Monuments publics au Ministre Secrétaire d'État au département des Travaux publics, 4 novembre 1839 (F ²¹ 1570).....	63
33. Lettre du peintre Rémond au Ministre des Travaux Publics pour informer que les tableaux sont achevés, 27 juin 1842 (F ²¹ 1570)	65
34. Lettre du Ministre Louis-Auguste Le Tonnelier de Breteuil à Buffon au sujet de l'acquisition de l'Hôtel de Magny (nommé également Hôtel de Vauvray) afin d'y loger les membres du Jardin habitant jusqu'alors dans le Cabinet d'Histoire naturelle, 2 mars 1787 (O ¹ 430)	66
35. Lettre anonyme adressée contre l'administration de Buffon, la gestion des collections de minéralogie et l'entretien du Jardin, 7 Septembre 1773 (O ¹ 2124).....	67
36. Lettre de Daubenton le jeune au sujet des minéraux acquis auprès de M. Forster, 2 novembre 1776 (O ¹ 2124)	68
37. Liste des minéraux acquis auprès de M. Forster pour une somme totale de 3128 livres, s. d. (O ¹ 2124).....	69
38. Mémoire au sujet de l'acquisition par Buffon de propriétés à l'ancienne rue du petit Gentilly cédées ensuite à l'Etat pour l'agrandissement du Jardin du Roi, expédié le 6 juin 1781 (O ¹ 2125)	71
39. Récépissé des objets d'histoire naturelle enlevés pour le Muséum, à propos en particulier de deux buffets renfermant des objets de minéralogie transportés au Muséum, 26 Frimaire an V (O ² 423, dossier 10, pièce 7)	72
40. Lettre du Ministre des Finances au directeur du Garde-Meuble pour fournir les glaces demandées par les Professeurs du Muséum, 8 Fructidor an IV [25 août 1796] (O ² 430)	73
41. Devis du Garde-Meuble concernant les glaces demandées par les Professeurs du Muséum, 24 Brumaire an V [14 novembre 1796] (O ² 446, dossier 9, pièce 16)	74
42. Lettre du Ministre de l'Intérieur au citoyen Villette Directeur du Garde-Meuble à propos d'une demande faite Jussieu, directeur du Muséum, pour des chaises en paille pour les cours ayant lieu dans les Galeries d'Histoire naturelle, 5 Prairial an IV [24 mai 1796] (O ² 430).....	75
43. Lettre des professeurs-administrateurs du Muséum au Ministre de l'Intérieur au sujet d'une demande de deux secrétaires pour y ranger les minéraux, ainsi que d'un tapis vert pour le bibliothèque, 4 Nivôse an V [24 décembre 1796] (O ² 446, dossier 9, pièce 13).....	76
44. Lettre du Ministre de l'Intérieur au citoyen Villette Directeur du Garde-Meuble au sujet de la demande des Professeurs du Muséum de fournir deux secrétaires pour y ranger les minéraux, 8 Nivôse an V [28 décembre 1796] (O ² 446, dossier 9, pièce 14).....	77
45. Lettre de Jussieu, directeur du Muséum d'histoire naturelle, au Directeur du Garde-Meuble national, 7 Thermidor an III [21 juillet 1795] (O ² 443, dossier 33, pièce 3)	78
46. Lettre de Balthazar Sage au Directeur général de l'Instruction Publique à propos d'une demande rideaux pour protéger les collections des effets du Soleil, 28 Nivôse an ? (O ² 448, dossier 1, pièce 58).....	79

Quatrième partie : Illustrations complémentaires 80

1. BLONDEL Jean-François. Hôtel de Magny (anciennement Vauvray), <i>Architecture française</i> . 1752-1756. Livre III, N° XVIII, Pl. 1 ; 2.....	80
2. Hôtel de Magny, photographies contemporaines.....	82
3. VERNIQUET Edme (architecte du Jardin Royal des Plantes), MARTIAL Jean-Baptiste (architecte de Messieurs de l'Abbaye Royale de S ^t Victor). Plan d'agrandissement du Jardin du Roi, 5 avril 1782 (A.N. AJ ¹⁵ 513).	84
4. MOLINOS Jacques. Plan du Muséum National d'Histoire naturelle, 1804 (A.N. F ¹⁷ 1229).....	85
5. ROHAULT DE FLEURY Charles. Plan du soubassement de l'Hôtel de Magny, 28 juillet 1865 (A.N. F ²¹ 826).....	86
6. ROHAULT DE FLEURY Charles. Plan du rez-de-chaussée de l'Hôtel de Magny, 28 juillet 1865 (A.N. F ²¹ 826).....	87
7. ROHAULT DE FLEURY Charles. Façade de l'Hôtel de Magny, 28 juillet 1865 (A.N. F ²¹ 826).....	88
8. Plan de la maison acquise par Buffon (la future Intendance du Jardin du Roi), 23 mars 1771 (A.N. Q ¹ 1357).....	89
9. Plan de la maison acquise par Buffon (la future Intendance du Jardin du Roi), 7 mai 1757 (A.N. Q ¹ 1357).....	90
10. VERNIQUET Edme. Plan du Jardin du Roi, 4 mars 1782 (A.N. O ¹ 2125).....	91

Cinquième partie : Documents complémentaires du Centre Canadien d'Architecture de Montréal (Canada) 92

1. ROHAULT DE FLEURY Charles. Projet d'agrandissement du Cabinet d'Histoire naturelle, plan du 1 ^{er} étage, 26 avril 1838 (DR 1974 : 002 : 24 : 23).....	93
2. ROHAULT DE FLEURY Charles. Projet de plan du soubassement de la future Galerie de Zoologie où apparaît le rez-de-chaussée de l'ancien Cabinet d'Histoire naturelle (en noir), 9 janvier 1846 (DR 1974 : 002 : 24 : 8).....	94
3. ROHAULT DE FLEURY Charles. Projet de plan du rez-de-chaussée de la future Galerie de Zoologie où apparaît le premier étage de l'ancien Cabinet d'Histoire naturelle (en noir), 9 janvier 1846 (DR 1974 : 002 : 24 : 10).....	95
4. ROHAULT DE FLEURY Charles. Projet de plan du 1 ^{er} étage de la future Galerie de Zoologie où apparaît le 2 ^{ème} étage de l'ancien Cabinet d'Histoire naturelle (DR 1974 : 002 : 24 : 12).....	96
5. ROHAULT DE FLEURY Charles. Projet de plan du 2 ^{ème} étage de la future Galerie de Zoologie où apparaît le toit de l'ancien Cabinet d'Histoire naturelle (en noir) (DR 1974 : 002 : 24 : 14).....	97
6. Projet d'une Galerie de Zoologie, plan du 1 ^{er} étage de l'ancien Cabinet d'Histoire Naturelle, mars 1862 (DR 1974 : 002 : 24 : 60).....	98
7. ROHAULT DE FLEURY Charles. Coupe en long de l'ancien Cabinet d'Histoire Naturelle avec un projet de réaménagement du 2 ^{ème} étage en amphithéâtre (DR 1974 : 002 : 24 : 78-79).	99
8. ROHAULT DE FLEURY Charles. Plan du Jardin des Plantes avec une projection d'extension au Sud de l'établissement qui relierait la Galerie de Minéralogie (DR 1974 : 002 : 24 : 56).....	100

Avertissement

Les documents d'archives ayant été utilisés dans le cadre de ce mémoire ont été retranscrits et organisés selon leur centre d'archives et selon leur cotation.

Les textes ont été recopiés au plus près des originaux, incluant la mise en page, les fautes et changements orthographiques. Seules la ponctuation et l'accentuation ont été modernisées lorsque cela s'avérait nécessaire.

Les dates du Calendrier républicain sont conservées.

Conversion dans le système métrique des unités utilisées pendant l'Ancien Régime¹

- 1 ligne : 0,229 centimètre.
- 1 pouce (12 lignes) : 2,707 centimètres.
- 1 pied (12 pouces) : 32,4 centimètres.
- 1 toise (6 pieds) : 1,944 mètres.

¹ Stéphane Castelluccio, *Les meubles de pierres dures de Louis XIV et l'atelier des Gobelins*, 2007, 148 p.

Troisième partie : Documents complémentaires

1. Manuscrits et archives scientifiques du Muséum national d'Histoire naturelle

1. Lettre de René-Just Haüy, représentant des professeurs-administrateurs du Muséum au Ministre de l'Intérieur, le 19 Germinal an X [9 avril 1802] (Ms 1987 – 611).

Expédié le 19 Germinal an 10
Pièce n°4

C^{en} Ministre,

Nous avons l'honneur de vous envoyer l'acte que nous avons passé avec Mr Weiss, le 13 de ce mois, relativement à l'acquisition de sa collection minéralogique, par voye d'échange, d'après l'autorisation que vous nous en avez donnée par votre lettre en date du 8.

Vous jugerez, Citoyen Ministre, par la lecture de cet acte, des précautions que nous avons prises pour mettre en sûreté la collection de Mr Weiss, dont une bonne partie a déjà été transportée, sans aucun accident, au Muséum d'histoire naturelle.

Nous avons la satisfaction de vous annoncer que Mr Weiss, sur la proposition que le C^{en} Haüy lui a faite de consentir à la réduction dont vous nous parler dans votre lettre, nous a cédé deux des pierres fines qui avaient d'abord été comprises dans les conditions de l'échange, savoir la topaze dite orientale estimée dix mille francs par le C^{ens} Nitot et Foucier, et le diamant jonquille dont ils avaient porté le prix à quatre mille cinq cents francs.

Nous vous prions, Citoyen Ministre, de vouloir bien, en mettant votre approbation au bas de l'acte ci-joint, consommer une opération qui sera une nouvelle preuve de l'intérêt que vous n'avez cessé de montrer pour le progrès des sciences naturelles.

2. Lettres de David d'Angers au sujet du buste et de la statue de Cuvier (Ms 2101).

2.1. Lettre de David d'Angers à Madame la Baronne Cuvier, 6 juin 1833.

Madame,

Je regarde comme l'un des évènements heureux de ma vie, le bonheur d'avoir pu jouir de la société du grand homme dont j'ai cherché à rendre les traits. J'avais toujours eu l'intention de faire son buste pour le lui offrir. Recevez le, je vous prie, Madame, comme un témoignage de mon admiration, pour le génie de Monsieur Cuvier, et comme une marque de la profonde estime que vous en vouée.

Votre très humble et très obéissant serviteur.

David

Paris, 6 juin 1833

2.2. Lettre des professeurs-administrateurs du Muséum à David d'Angers, 25 juillet 1834.

Muséum d'Histoire Naturelle

Paris, le 25 juillet 1834

Monsieur,

Nous avons l'honneur de vous informer que l'administration des Musées Royaux nous a fait remettre le buste en marbre de M^r Cuvier exécuté par vous et destiné au Muséum d'histoire naturelle.

Nous vous félicitons beaucoup, Monsieur, de posséder ce bel ouvrage et nous allons prendre les mesures nécessaires pour qu'il soit exposé le plutôt possible aux regards du public dans celle des galeries du Muséum qui était plus particulièrement consacrée aux travaux et aux études de notre illustre collègue.

Agréez, Monsieur, l'assurance de notre considération très distinguées.

Les Professeurs administrateurs du Muséum

À Monsieur David, Membre de l'académie des Beaux-arts

2.3. Lettre de David d'Angers à M. Laurilhard, s. d.

Monsieur,

Je m'occupe du modèle de la statue de M^f Cuvier. J'aurais bien besoin d'avoir encore pour quelques jours, sa robe de Professeur, je sais que Madame Cuvier n'est pas à Paris, ne pourriez-vous pas, Monsieur, me mettre ces vêtements qui me sont indispensables pour terminer promptement mon travail ?

Recevez, Monsieur, l'assurance, du respect de votre dévoué serviteur.

David

Dimanche soir

2.4. Lettre de David d'Angers à Madame la Baronne Cuvier, 2 mai 1838.

Paris, 12 mai 1838

Madame,

La statue en marbre, de M^f Cuvier, est totalement terminée, si vous pouviez me faire l'honneur de venir la voir, vous m'obligeriez beaucoup.

Agréez, Madame, l'assurance du bien profond respect de votre très humble serviteur.

David

Émilie me charge de vous présenter son respect.

II. Archives nationales

1. Lettre du directeur du Muséum Jussieu au Ministre de l'Intérieur à propos de matériaux de l'église Saint-Séverin à récupérer pour le Muséum, 18 Brumaire an IV [9 novembre 1795] (F¹⁷ 1229, dossier 16).

Paris 18 brumaire l'an 4^e de la Rep. fr.

Au ministre de l'Intérieur.

Le directeur du Muséum d'histoire Naturelle

Citoyen Ministre

De grand travaux se préparent ou plutôt se continuent au Muséum pour former, une galerie supérieure Histoire naturelle, mieux éclairé, plus grands et plus digne que les salles inférieures de l'emploi auquel elle est destinée.

Un arrêté récent des comités des finances et d'instruction publique a mesuré d'exécution des devis proposés a cet effet déjà la galerie est ceintrée et éclairé par le haut dans les deux tiers il reste à élargir le dernier tiers plus rétréci que le reste, a le ceintrer et l'éclairer, construire l'escalier qui doit montrer a ce second étage, et à préparer les armoires qui doivent régner dans la longueur de la galerie. Les portes de ces armoires doivent être en fer pour que les montans aient le moins d'épaisseur possible, et elles seront revêtues en dehors de feuilles de cuivre avec lesquelles on formera les moulures d'une manière plus économique, l'escalier aura une rampe en fer.

C'est pour ces divers travaux en fer que nous vous prions de demander pour le Muséum au Ministre de la marine les objets suivant qui existent dans le dépôt cydevant église de St Séverin ce que le C. Molinos autre architecte autorisé par les commissions des travaux publics, y a choisi:

- | | |
|--|--|
| 1: Un millier de fer carillon de 7 à 8 lignes | } pour les armoires |
| 2: trois cent de bandelettes de 7 lignes | |
| 3: cinq cent de côtes de vache en fer doux | |
| 4: trois milliers cinq cent de tringle ronde de 9 lignes | } pour les rampes d'escalier |
| 5: trois milliers de fer a maréchal | |
| 6: trois milliers de potin _____ | pour les embases des travaux de la rampe de l'escalier |

7: trois milliers de cuivre jaune en planches _____ pour les armoires

8: Nous joignons à cette demande deux toiles de tuyaux de descente en fonte avec un dauphin pour descendre d'une terrasse du labyrinthe dans la rue les eaux du pluye de la cour des seins chauds ces tuyaux existent dans la même dépôt

Je vous observerai que nous déjà obtenu il y a deux mois ce plus de la commission des armes l'ordre pour prendre au même lieu avec d'autres objets le cuivre destiné pour ces

portes d'armoires, nous avons négligé alors de vous le faire délivrer, parceque les devis n'ayant pas encore été adaptés, cet objet nous était moins nécessaire.

Le défis de faire jouir le public de tout les objets cachés dans nos dépôts et surtout du cabinet de Stathouder, a déterminé l'adaptation des deux par urgence dès lors nous réclamons tout les objets énoncés parmi lesquels je trouve celui qui étoit antérieurement accordé ce dont le bon reflet dans les mains du préposé au Magasin du St Séverin je vous réitère au nom de l'administration du Muséum la prière de vous concerter avec le ministre de la marine qui a dans son département le dépôt de St Séverin pour que les objets demandés soient mis promptement a notre disposition.

Salut et fraternité

Jussieu

2. Lettre du Ministre de l'Intérieur au Ministre de la Marine, à propos de la demande formulée par Jussieu pour obtenir des matériaux afin de poursuivre les travaux dans le deuxième étage des Galeries d'Histoire naturelle, le 2 [?] an IV (F¹⁷ 1229, dossier 16).

Instruction Publique

Musées

Paris le 2^e an 4

Le Ministre de l'Intérieur

Au Ministre de la marine

Je vous invite citoyen, à faire mettre à la disposition du Directeur du Muséum national d'histoire naturelle les fers et cuivres nécessaires pour la formation d'une nouvelle galerie ordonnée par un arrêté des comités des finances et d'instr. Publique en voici L'état ;

1° Un millier de fer carillon 7 à 8 lignes

2° 300 de bandelettes de 7 lignes

3° 500 de côtes de vaches en fer doux

4° trois milliers 500 de tringle rondes de 9 lignes

5° trois milliers de fer à maréchal

6° trois milliers de potin

7° trois millier de cuivre jaune en planches

8° 2 toiles de tuyaux de descente en fonte avec un dauphin pour un égout

Tout ces objets avaient déjà été choisit dans le dépôt de St Séverine par l'architecte du Muséum d'après une autorisation de la commission des travaux publics.

Le Muséum avait obtenu il y a plus de deux mous de la commission des armes l'ordre pour prendre au même lieu avec d'autres objets le cuivre qu'il réclame aujourd'hui, il négligea dans le tems de le faire délivrer, mais le bon est resté dans les mains du préposé au magasin de St Séverin. Je vous fais cette observation pour éviter un double emploi j'espère que vous voudrez bien donner de suite les ordres nécessaires pour la délivrance de ces objets afin de ne pas retarder des travaux que le public est impatient de voir terminés.

Salut et fraternité

Le Ministre de l'Intérieur

3. Lettre de Jussieu au Ministre de l'Intérieur au sujet de demande de glaces pour achever les vitrines du second étage des Galeries d'Histoire naturelle, 4 Ventôse an IV [23 février 1796] (F¹⁷ 1229, dossier 16).

**Muséum national
d'histoire naturelle**

Paris, 4 Ventôse an 4^e. de la Rép. fr.

Au Ministre de l'Intérieur

Le Directeur du Muséum d'histoire naturelle

Citoyen Ministre,

Les principes d'économies qui dirigent l'administration du Muséum d'histoire naturelle lui ont fait chercher les moyens de diminuer ses dépenses et d'employer dans ses travaux et constructions tous les matériaux renfermés dans ses dépôts ; elle a consommé de cette manière tous les verres de son magasin de vitrines, renvoyant du jour à autre pour en faire une nouvelle provision à cause de leur prix excessif. Maintenant elle ne peut plus retarder cet approvisionnement, parcequ'il y est essentiel que les serres et orangeries soient toujours bien closes, et que de plus il y a dans les laboratoires, dépôts et logemens, des fenêtres non vitrés, ce qui rend ces locaux inhabitables et empêche d'y établir les collections d'histoire naturelle et d'y vacquer aux travaux qu'exige l'arrangement de ces collections. Nous demandons en conséquence à être autorisés à acquérir les verres dont nous avons besoin et à faire cette acquisition dans le plus court délai, attendu que leur valeur augmente chaque jour. Le prix demandé seulement pour deux fenêtres de la salle d'anatomie fait présumer que l'acquisition demandée ne pourra se faire à moins de cent mille livres et nous vous prions de trouver bon qu'elle soit portée jusqu'à cette somme, en les faisant acheter directement par notre employé dans cette partie dont la probité et l'intelligence nous sont connues, nous sommes assurés de le faire au meilleur marché possible.

Indépendamens de cette demande, nous sommes encore dans le cas de solliciter la [?] d'un nombre assez considérable de glaces pour vitrer 1°. les chassis de la voute de la portion de la galerie d'histoire naturelle à laquelle on travaille maintenant ; 2°. plusieurs armoires de la nouvelle galerie des quadrupèdes, qui faute de fermeture, recoivent toute la poussière et laissent un libre accès aux insectes au grand détriment des objets renfermés dans ces armoires ; 3°. tous les armoires qui sont ordonnés dans la continuation de cette galerie dans une longueur de 60 toises sur une hauteur de 9 pieds.

Il faudroit pour cet objet trouver une provision de glaces dans quelque dépôt national, car il seroit impossible de s'en procurer chez les marchands la quantité nécessaire à moins d'y employer une somme exorbitante et de confluer ainsi la nation dans une dépense trop

considérable. Nous vous prions en conséquence d'obtenir pour nous du Ministre des finances toutes les glaces existantes dans les dépôts dépendans de lui, jusqu'à la concurrence des quantités nécessaires pour les travaux mentionnés cy dessus.

Salut et respect

Jussieu

4. Lettre du Ministre des Finances au Ministre de l'Intérieur au sujet de la demande de glaces de Jussieu, 4 Germinal an IV [24 mars 1796] (F¹⁷ 1229, dossier 16).

Paris, le 4 Germinal an 4^e de la République française, une et indivisible.

4^e Division.

—————
Bureau du Mobilier
National

Le Ministre des Finances,
Au Ministre de l'Intérieur.

J'ai reçu, Mon Cher Collègue, votre lettre du 19 Ventôse d^{ef} par laquelle en me faisant part de la demande que viens de vous faire le Directeur du Muséum d'histoire naturelle, vous m'inviter à lui faire délivrer des magasins nationaux les glaces qui lui sont nécessaires pour garnir les armoires et chassis qui renferment les quadrupèdes et autres objets d'histoire naturelle afin de les préserver de l'humidité et des insectes. Le Directeur du Muséum d'histoire naturelle, Mon Cher Collègue, viens enfin de m'écrire pour cet objet. Comme ces objets intéressent la conservation d'une collection précieuse, je viens de lui indiquer pour dépôt où il peut exister des glaces de la grandeur de celles dont il a besoin, un magasin considérable au Palais National de Versailles et le magasin de la maison de l'Infantado ; mais comme il peut se faire qu'il y en ait peu qui conviennent sous aucune de leur grandeur, sous aucune de leur épaisseur, il m'a paru convenable de s'en assurer en en faisant l'examen par un homme ayant des connaissances en cette partie. Je viens d'inviter en conséquence le Directeur du Muséum à charger le C^{en} Beaupré miroitier précédemment employé par la Commission des Revenus Nationaux à des inventaires de glaces dans les maisons nationales et qui s'en est acquitté avec zèle et intelligence de se transporter dans les magasins ci dessus désignés à l'effet de dresser l'état de celles qui paroîtront convenir à l'objet dont il s'agit.

Aussitôt qu'il aura terminé cette opération il me sera passer l'état des glaces qui se trouveront être dans la dimension convenable et je donnerai ensuite les ordres nécessaires à ceux qui en seront dépositaires pour en effectuer la remise.

Le Directeur provisoire
de la 4. division
Ln Noble

Le Ministre
des Finances
Dv Ramel

5. Lettre du Ministre des Finances au Ministre de l'Intérieur, au sujet des glaces demandées par Jussieu, 4^e jour complémentaire an IV [20 mars 1796] (F¹⁷ 1229, dossier 16).

Division
des domaines

Paris, le 4 jour complémentaire an 4.^e de la
République française, une et indivisible.

B^{au} du Mobilier
National

Le Ministre des Finances,

Au Ministre de l'Intérieur,

Je vous préviens, Mon Cher Collègue, que le Citoyen Jussieu, Directeur du Muséum d'histoire naturelle, m'ayant fait connoître le besoin qu'il avoit d'une certaine quantité de glaces pour les armoires du Cabinet de ce Muséum, j'ai donné ordre au Directeur des garde meubles nationaux de Versailles et de Paris de mettre à sa disposition, savoir le premier, 18 volumes de glaces et le second, onze volumes d'environ 3 pieds de large sur une hauteur judicieuse pour fermer les armoires. Je vous prie de veiller à ce qu'elles soient exactement employées à leur destination.

Ministre des Finances

Duhamel

6. Copie de la lettre des professeurs-administrateurs du Muséum au Ministre des Finances, au sujet d'objets « inutiles » à l'instruction publique présents dans les collections et qui pourraient être vendus, 25 Germinal an V [14 avril 1797] (F¹⁷ 1229, dossier 16).

MUSÉUM NATIONAL
D'HISTOIRE NATURELLE

Copie de la lettre des Professeurs administrateurs du
Muséum d'histoire naturelle au Ministre des finances, datée
Du 25. Germinal an 5.

Citoyen Ministre. Les Commissaires que nous avons envoyés vers vous ont mis sous nos l'état actuel des bâtimens destinés à renfermer les riches et immenses collections d'histoire naturelle qui appartiennent à la République. Ils nous ont dit, Citoyen Ministre, que si ces bâtimens n'étoient pas bientôt terminés, il nous seroit impossible malgré tous nos efforts, de répondre de la considération de ces précieux objets dont la réunion a exigé tant de temps, tant de travaux, tant d'heureux bazards, tant de victoires et tous les trésors d'une Nation puissante, ne pourroient remplacer. Ils vous ont observé qu'indépendamment du danger que court la République, d'être bientôt privée d'une de ses plus importantes propriétés, l'état actuel de nos galeries ne nous permettoit de place sous les yeux de nos nombreux élèves, des étrangers éclairés, des savans français et du public curieux, qu'un petit nombre des objets nécessaires à l'instruction, que la Nation possède et dont tous ceux qui fréquentent le Muséum, réclamoient depuis longtemps et à grand cri la jouissance. Partageant nos désirs et nos craintes, Citoyen Ministre, vous nous avez invités à rechercher, si parmi les objets confiés à notre garde, il ne s'en trouveroit pas qui, inutiles à l'instruction publique, et à une magnificence nationale, bien entendu, pussent être vendus ou pour mieux dire échangés contre les travaux indispensables pour l'achèvement de nos galeries et par conséquent pour la conservation des richesses nationales qu'elles doivent renfermer. Nous nous sommes empressés de nous conformer à vos vues et après avoir examiné nos diverses collections, avec une attention scrupuleuse, nous nous sommes assurés qu'elles contenoient en effet, plusieurs objets précieux pour le commerce, mais entièrement superflus pour l'étude de l'histoire naturelle, ainsi que pour une sorte de convenance, et de dignité nationale. Nous vous prions, Citoyen Ministre, de vouloir bien nous indiquer les mesures que votre sagesse croira les plus propres à hâter et à terminer ces échanges dont les résultats seront si avantageux à la République, aux Sciences et à notre établissement. Dès que votre réponse nous sera parvenue, nous vous adresserons la note des objets avec lesquels vous pourrez faire payer les entrepreneurs des travaux de nos galeries et des autres parties du Muséum dont la terminaison a déjà été reconnue importante et ordonnée par le Gouvernement.

Agréez notre reconnoissance pour la nouvelle marque d'intérêt que vous venez de donner au progrès des sciences naturelles et à la prospérité de notre Établissements.

7. Copie de la lettre du Ministre des Finances au professeurs-administrateurs du Muséum au sujet de la vente des objets « inutiles », 29 Germinal an V [18 avril 1797] (F¹⁷ 1229, dossier 16).

Copie de la lettre du Ministre des finances du 29. Germinal an 5.
Aux Cit^{ens} Professeurs-administrateurs du Muséum d'histoire naturelle

Je réponds, Citoyens, à votre lettre du 25 de ce mois par laquelle vous me faites part du secours que vous pouvez trouver dans le produit de la vente de quelques objets dont la conservation est inutile, pour achever les réparations à faire à l'Établissement qui vous est confié. Je donne mon assentiment à votre proposition. Il sera nécessaire que vous demandiez celui du Ministre de l'Intérieur. Les instructions que j'ai à vous remettre à ce sujet se réduisent aux suivantes : ayez le soin de faire dresser un état des objets que vous croyez pouvoir vendre, ajouter à chaque article le pris d'estimation. L'état devra être présenté au Ministre de l'Intérieur pour qu'il consente à la vente ; sa décision fera rentrer des objets inventoriés dans la classe du Mobilier national. Vous pourrez ensuite traiter de la vente de ces mêmes objets lorsque vous aurez trouvé un acquéreur, Je l'autoriserai, le produit en sera affecté aux dépenses qui vous restent à faire. Il sera employé au payement des ordonnances qui seront délivrées en conséquence. Salut et fraternité. Signé de Ramel.

Pour copie conforme.

Geoffroy

Secrétaire

8. Rapport présenté au Ministre de l'Intérieur, au sujet de la vente des objets « inutiles », 23 Floréal an V [12 mai 1797] (F¹⁷ 1229, dossier 16)

5 Division.

**Bureau
des Musées, bibliothèques
et conservatoires**

Paris, le 23 Floréal an 5^e de la
République une et indivisible.

Rapport

Présenté au Ministre de l'Intérieur.

Les Professeurs du Muséum d'histoire naturelle exposent au Ministre de l'Intérieur combien il est important pour éviter le dépérissement des riches collections d'histoire naturelle qui appartiennent à la République que ses galeries et les différentes constructions commencées dans le Muséum soient très promptement terminées.

Les professeurs ont déjà fait part au Ministre des Finances de leurs sollicitudes sur le danger que couroient la plupart des objets précieux de cet établissement et de l'impossibilité où l'état actuel des galeries les mettoit de placer ces objets sous les yeux des élèves, des savans et des étrangers qui les réclament depuis longtems.

Le Ministre des Finances a invité les professeurs du Muséum d'histoire naturelle à rechercher si parmi les objets confiés à leur garde, ils n'en trouveroit pas qui, inutiles à l'Instruction Publique et à une magnificence nationale bien entendue, pussent être rendus ou échangés pour faire les travaux indispensables à l'achèvement des galeries de cet établissement.

Les Professeurs ont fait ces recherches et ils ont indiqué au Ministre des Finances des objets précieux pour le commerce mais superflus pour l'étude de l'histoire naturelle et qui donneront moins de dignité à ce muséum que son achèvement. Ces objets consistent en diamans et perles dont l'état est ci-joint.

Le Ministre des Finances a répondu le 29 Germinal dernier aux professeurs qu'il donnoit son assentiment à la vente de ces objets, mais qu'elle devait être approuvée par le Ministre de l'Intérieur.

Les Professeurs demandent donc au Ministre qu'il veuille bien approuver cette mesure. Elle paroît en effet la seule qui puisse fournir à cet établissement les ressources nécessaires pour son prompt achèvement et pour la conservation des objets précieux réunis et acquis par tant de travaux et de victoires.

On propose donc au Ministre d'approuver cette mesure et d'écrire en conséquence au Ministre des Finances.

App^é Signature

9. Liste des objets « inutiles » à l'instruction publique
 (F¹⁷ 1229, dossier 16).

Objets qui sont au muséum d'histoire naturelle
sans être nécessaires à l'instruction publique

	1.		
Dom ^{es} .	242. art.	Un diamant couleur bleu, forme losange, taille huit pans à deux degrés et à table du dessus, des petites égrisures au tour du fileti, et une petite glace à un des flancs dans la pierre ; pesant sept karats ; estimé trente cinq mille livres -----	35000 ^{Lt}
		2.	
	art. 16	Un diamant vert forme ovale, brillanté, pesant cinq karats deux quarts ; estimé six mille livres -----	6000 ^{Lt}
		3.	
	42.	Un diamant jaune, forme carrée, vif un peu long, épais, ayant quelques petits points, pesant trente sept grains un huit ; estimé quatre mille cinq cent livres -----	4500.
		4.	
Dépôt Penthievre	art. 43.	Un diamant d'un rose fleur de pêche ; forme ovale irrégulier ; une petite glace à un des flancs dans la pierre près le fileti, pesant trente huit grains forts, estimé trente mille livres -----	30000 ^{Lt}
		5.	
	44.	Un diamant d'un joli rose ; forme ovale allongé, pesant treize grains, estimé dix huit mille livres -----	18000 ^{Lt}
		6. art. 21. de l'Inventaire	
M. 2949.	art. 5.	Un morceau de saphir très étendu, forme ovale, couleur riche, pesant trois cent cinquante cinq karats deux quarts, estimé vingt quatre mille livres -----	24000 ^{Lt}
		7. art. 26. de l'Inventaire	
Penthievre		Un rubis d'Orient, forme huit pans, couleur lilas, reconnuë pour améthiste orientale ; ayant un point dans la pierre ; monté sur une bague à jour, pesant vingt quatre grains un huit, estimé deux mille sept cent livres -----	2700 ^{Lt}
		8. art. 34. de l'Inventaire	
Penthievre	23.	Une superbe émeraude carrée ; montée à jour sur une bague, pesant vint huit grains un huit, estimé trois mille six cent livres -----	3600 ^{Lt}
		9. art. 49. de l'Inventaire	
M. 2954.	art. 1 ^{er} .	Un morceau d'aigue-marine ; belle couleur et nette forme ovale, taillé cabochon des deux cotés, une partie chevée du dessous sur le côté, longue de vingt neuf lignes, pesant cinq cent quatre vingt deux karats, estimé trois mille livres -----	3000.

	10. art. 51. de l'Inventaire	
Penthievre art. 2. de l'écrain n°. 4.	Une grande topase d'Orient de la plus belle couleur ; forme d'un ovale poire ; ayant sur un côté une calcedoïde et un peu dépolie sur la table, pesant cent quatre vingt dix neuf grains, estimé sept mille livres -----	7000 ^{Lt}
	11. art. 84. de l'Inventaire	
Dom ^{es} . 19. art. 10.	Une perle de bel Orient ; forme en poire à trois pans, plate des deux côtés avec cavité d'un côté et plombée avec une felure du gros bout ; percée du petit bout, pesant cent vingt huit grains un seize, estimée sur l'inventaire du garde meuble, six mille livres	6000 ^{Lt}
	Total -----	<u>139800</u>

10. Lettre du Secrétaire de l'Assemblée administrative des Professeurs du Muséum d'Histoire Naturelle au Ministre de l'Intérieur à propos de la demande des bronzes des anciennes statues équestres royales pour achever les travaux du second étage des Galeries d'Histoire naturelle, 20 Floréal an V [9 mai 1797] (F¹⁷ 1229, dossier 16).

Paris, le 20 Floréal an 5 de la République Française, une et indiv.

**MUSÉUM NATIONAL
D'HISTOIRE NATURELLE**

**Le Secrétaire de l'Assemblée administrative des Professeurs
du Muséum d'Histoire Naturelle,**
au Citoyen Ministre de l'Intérieur

Citoyen Ministre

Les travaux des galeries du Muséum d'histoire naturelle se poursuivent avec activité. Le public jouira bientôt des collections précieuses que nos armées ont conquises sur nos ennemis et qui attesteront en même temps, et la valeur des républicains françois et la sagesse du Gouvernement qui, non seulement au milieu de la guerre la plus terrible, a protégé les Sciences et les arts, mais encore a su tourner à leur profit les fruits de nos victoires.

On construit aussi en ce moment le grand escalier qui doit conduire aux secondes galeries, mais ces constructions exigent des matériaux qui ne sont pas au Muséum d'histoire naturelle, et obligent les professeurs administrateurs de cet établissement à vous faire la demande des objets suivants :

1°. Les fragments de bronze provenant des statues brisées et déposés au magasin du Roule, avec lesquels on se propose de faire couler 3 futs de colonne destinés à recevoir les bustes des naturalistes et à servir en même temps de récipients pour les poëles des galeries.

2°. Différents marbres du magasin de Chaillot nécessaires tant à l'achèvement du grand escalier des galeries, qu'à fournir quelques beaux échantillons pour l'étude.

Vous avez donné, citoyen Ministre, tant de marque de vôtre bienveillance aux professeurs du Muséum qu'ils ne doutent pas que vous ne leur accordiez la demande qu'ils ont l'honneur de vous faire.

Salut et Respect, Citoyen Ministre,
Geoffroy

11. Lettre du Conseil de conservation des objets de Sciences et d'Arts au Directeur Général de l'Instruction Publique au sujet des statues en bronze, 12 Messidor an V [30 juin 1797] et Rapport joint (F¹⁷ 1229, dossier 16).

*Bureau des
Musées*

Paris le 12 Messidor, an 5^e Rép.

Le Conseil de conservation des objets de
Sciences et d'Arts,

Au Directeur Général de l'Instruction Publique.

Citoyen,

Conformément à votre lettre du 4 Prairial d^{er}. le conseil a chargé un de ses membres d'examiner si quelques fragmens de bronze déposés au magasin du Roule, pouvaient être jettés en fonte sans inconvénient et s'ils sont disponibles.

Le rapport, dont copie est ci-jointe et qui a été adopté par le Conseil, vous instruira des objets dont on peut disposer sans inconvénient en faveur des Professeurs du Muséum d'histoire naturelle, qui ont fait la demande.

Salut et Fraternité.
Le Président du Conseil.
Delaunoy

Oury
Secrétaire

Rapport

Fait au Conseil de conservation des objets de sciences et d'arts, sur la demande faite par les Professeurs du Muséum d'histoire naturelle, de quelques fragmens de bronze provenant de statues brisées, avec lesquels ils de proposent de faire couler trois futs de colonnes pour recevoir des bustes de naturalistes, et aussi pour servir de récipients pour les poëles des galleries.

Dans le magasin du Roule où l'on présumait pouvoir trouver des fragmens de bronze, il n'existe plus que 4 fragmens et une figure pédestre très mutilée.

Trois de ces fragmens proviennent du cheval de la statue de Henri IV, une portion de la croupe, une cuisse avec sa jambe, et une autre cuisse avec sa jambe et son pied.

Le 4^e fragment est le pied de la statue équestre de Louis XIV de la place Vendôme.

La statue pédestre est celle qui était placée sous une des arcades de la cour de l'Hôtel de Ville ; cette statue est malheureusement très mutilée ; il y manque une jambe entière, un bras, l'autre pied et l'extrémité de la main gauche.

J'ai appris que ce peu d'objet avait été sauvé du creuset, parce que les 3 fragmens provenant du cheval d'Henri IV qui, comme l'on sait, a été jetté en fonte en Italie sous la Direction de Jean Bologne, et envoyé en France par Come II en 1613, peuvent servir de modèles tant pour la manière de jetter en fonte d'une égale épaisseur quoique fort mince, que pour la simplicité de l'armature en fer.

La statue pédestre de Louis 14, quoique très mutilée, a été conservée parcequ'elle est un des plus beaux ouvrages de Coisevox ; et le pied de la statue de Louis 14 de la place Vendôme, parcequ'il est sorti des mains du célèbre Girardon, et qu'il a été fondu par les Keller.

Je crois aussi qu'il serait utile de conserver le fragment du cheval d'Henri IV, au quel il reste encore le pied entier, aussi la statue pédestre de Louis 14 provenant de l'Hôtel de Ville, et le pied de la statue de la place Vendôme.

Mais les deux autres fragmens du cheval de la statue d'Henri 4, savoir l'un la croupe, l'autre la jambe et la cuisse peuvent être délivrés aux Professeurs du Muséum d'histoire naturelle pour servir à la confection des 3 futs de colonnes qu'ils se proposent de faire exécuter en bronze. Je pense que ces deux fragmens doivent suffire au moins. Pour s'en assurer, on pourrait inviter les Membres composant le Muséum d'histoire naturelle à indiquer, par apperçu, la quantité de livres pesant de bronze dont ils ont besoin.

Fait et adopté dans la séance du Conseil le 6 Messidor, an 5^e. Rép.

Signé Delaunoy
Pour copie conforme

Oury
Secrétaire

12. Rapport présenté au Ministre de l'Intérieur au sujet des statues en bronze, 19 Thermidor an V [6 août 1797] (F¹⁷ 1229, dossier 16).

5 Division

Bureau
des musées bibliothèques
conservatoires théâtres
et fêtes nationales

Paris, le 19 thermidor l'an 5^e. de la
République une et indivisible.

Rapport

Présenté au Ministre de l'Intérieur.

Les professeurs du Muséum d'histoire naturelle ont demandé quelques fragmens de bronze provenant de statues brisées et déposées au magasin du Roule avec lesquels ils se proposent de faire couler 3 fûts de colonnes destinées à recevoir les bustes des naturalistes et à servir en même tems de récipients pour les poëles des galeries.

Le Conseil de conservation d'objets de sciences et arts a été chargé d'examiner si les fragmens demandés étaient disponibles et s'ils pouvaient être jettés en fonte sans inconvénient.

Suivant le rapport ci-joint de ce conseil, il parait utile de conserver plusieurs des fragmens de bronze provenant de monumens publics renversés après le dix août et déposés au magasin du Roule, tels que les restes de la statue pédestre de Louis xiv de Coisevox placée jadis sous une des arcades de l'Hôtel de Ville de Paris ; un pied de la statue de Louis xiv de la place Vendôme, ouvrage de Girardon, un fragment du cheval d'Henri iv, jetté en fonte en Italie sous la direction de Jean Bologne et qui peut servir de modèle.

Quant à deux autres fragmens de ce même monument ; savoir l'un la croupe, l'autre la jambe et la cuisse du cheval, le Conseil de conservation pense qu'ils peuvent être livrés aux professeurs du Muséum d'histoire naturelle pour servir à la confection des divers objets qu'ils veulent faire exécuter en bronze. Ce conseil ajoute que ces fragmens doivent suffire pour cette opération.

On propose en conséquence au Ministre d'approuver que la remise en soit faite aux professeurs du Muséum.

App^é
François de Neufchâteau

13. Lettre des professeurs-administrateurs du Muséum au Ministre de l'Intérieur au sujet des objets que le Muséum est susceptible de récupérer à l'Hôtel de la Monnaie, s. d. (F¹⁷ 1229, dossier 17).

**MUSÉUM NATIONAL
D'HISTOIRE NATURELLE**

Les Professeurs administrateurs du Muséum d'histoire naturelle

Au citoyen Ministre de l'intérieur

Citoyen Ministre,

L'administration des monnoies vient de nous instruire qu'en vertu des décrets de la convention nationale, elle a réservé, parmi tous les objets précieux dont le gouvernement t'a fait dépositaire, tous ceux qui peuvent être d'une utilité directe pour l'instruction publique et dans ce nombre il y en a plusieurs qui concernent l'histoire naturelle. Cette administration dont le zèle pour les progrès des Sciences et l'illustration des collections nationales est digne des plus grandes éloges, nous fait savoir, Citoyen Ministre, qu'au moment où elle est occupée à se débarrasser de tout ce qui est étranger aux Monnoies, il devient nécessaire que nous nous adressions au Ministre des finances dans le département duquel elle se trouve, pour en solliciter une autorisation qui lui donne les pouvoirs nécessaires de nous remettre les objets qui nous sont réservés. N'ayant pas le droit de correspondre directement avec le ministre des finances, nous nous adressons à vous, Citoyen Ministre, pour vous prier de lui présenter notre demande, et de l'inviter à l'accueillir favorablement le plutôt possible. Parmi les objets que nous sollicitons, quelques-uns vont apprendre de nouveaux faits à la Science, d'autres sont la preuve de quelques nouvelles découvertes, tous enfin conviennent d'autant mieux au Muséum confié à nos soins qu'ils y manquent presque entièrement et que nous n'aurions pas de longtemps l'occasion de nous les procurer.

Salut et Respect

Jussieu
Directeur

Geoffroy
Secrétaire

14. Lettre du Ministre des Finances au Ministre de l'Intérieur au sujet des objets contenus à l'Hôtel de la Monnaie, 24 Pluviôse an IV [13 février 1796] (F¹⁷ 1229, dossier 17).

Paris, le 24 Pluviôse an 4^e de la République
Française, une et indivisible

4^{ème} Division

—————
Bureau du
Mobilier N^{al}

Le Ministre des Finances,
Au Ministre de l'Intérieur,

Conformément à notre lettre du 5 de ce mois, Mon Cher Collègue, je viens d'autoriser l'administration des Monnoies à laisser les Professeurs du Muséum d'histoire naturelle à ceux de l'Ecole Polytechnique choisie dans les objets d'histoire naturelle déposés à la Monnaie, ceux qu'ils croiront propres à augmenter la Collection Nationale et utile à l'instruction publique en observant de donner le premier choix aux Professeurs du Muséum d'histoire naturelle.

Je lui recommande de dresser des états des objets qui auront été choisis et de me les envoyer afin que j'en approuve ensuite la remise.

Je vous prie de prévenir de ces dispositions les Professeurs des deux Établissements dont il s'agit.

*Le Directeur de
la 4^{ème} Division*

Le Ministre des finances

15. Rapport du Professeur Daubenton au sujet des objets choisis par le Muséum dans les ceux de l'Hôtel de la Monnaie, 24 Prairial an IV [12 juin 1796] (F¹⁷ 1229, dossier 17).

**MUSÉUM NATIONAL
D'HISTOIRE NATURELLE**

**Extrait du Registre des délibérations
de l'assemblée des professeurs du Muséum
d'histoire naturelle dans sa séance du 24
Prairial an 4 de la République française une et indivisible**

Le Citoyen Geoffroy lit au nom du Citoyen Daubenton le rapport suivant.

Rapport fait par le professeur de minéralogie au sujet des pierreries qui sont dans la caisse à trois clefs de la Monnoye et qui ont été choisies pour le Muséum national d'histoire naturelle.

L'assemblée des professeurs du Muséum national d'histoire naturelle arrêta le 4 prairial dernier que le Citoyen Daubenton, professeur de minéralogie, choisiroit parmi les pierreries et les pierres fines de la caisse à trois clefs de la Monnoye, déjà mises à part pour le Muséum national d'histoire naturelle, celles qui seroient nécessaires pour l'Instruction publique et en sépareroit celles qui ne sont que des objets de luxe.

En conséquence, j'ai supprimé du catalogue ci-joint, comme objets de luxe les cinq premiers articles qui comprennent un diamant bleu, un diamant vert, un diamant jaune, un diamant rose fleur de pêcher et un diamant d'un joli rose. Ces cinq diamants ne pourroient servir à l'Instruction publique que pour faire voir les couleurs dont cette pierre est susceptible. Pour cet effet, il n'est pas nécessaire d'avoir des diamants aussi parfaits et aussi gros que ceux dont il s'agit ; le même ton de couleur se trouve à ce que je crois, dans des diamans de bien moindre prix. Je demande la permission de faire ici une réflexion. Ayant été chargé pendant cinquante ans de l'arrangement et de la démonstration de toutes les parties du Cabinet d'histoire naturelle au jardin des Plantes, j'ai toujours eu en vie de rendre l'Instruction aussi agréable qu'utile afin de la répandre plus facilement et de contribuer au bien de l'État en attirant l'affluence des étrangers qui dédommage amplement de ce qu'il en a pu coûter pour rendre les collections d'histoire naturelle aussi curieuses qu'instructives.

À cet égard les cinq diamans que je regarde comme peu utiles pour l'Instruction feroient un puissant attrait pour la curiosité et donneroient une grande prépondérance au Cabinet du Muséum françois sur ceux des pays étrangers.

Je crois le paquet de diamans bruts compris sous le n°. 17 et pesant 146, Karats comme superflu pour le Muséum ; les trois autres paquets seront suffisans.

Le saphir n°. 20 est un objet unique en histoire naturelle ; d'habiles joailliers le regardent comme oriental ; Romé de l'Isle et Jacquemin, joaillier de la Couronne, en avoient la même opinion. Cependant il paroît avec une forme de cristallisation rhomboïdale qui est absolument inconnue pour la pierre orientale dont les cristaux sont octaèdres. Mais ce saphir a malheureusement été poli de main d'homme ; il n'a plus le poli de la nature qui seroit une preuve incontestable de cristallisation. Dans cet état quoique fort équivoque par rapport à la cristallisation, ce très beau et très gros saphir doit être conservé précieusement pour l'histoire naturelle. Mais n'a t-il pas été beaucoup trop estimé à cent mille livres sur l'inventaire du garde meuble.

Je regarde comme objet de luxe un saphir très étendu quoiqu'il ne soit pas taillé à facette ; il a été seulement arrondi et poli, mais il est si gros, si net, si vif qu'il fera le plus grand effet, pour la curiosité, dans la collection où il se trouvera.

Je regarde aussi comme pierre de luxe, une topase d'Orient très remarquable par son étendue et par sa belle couleur ; je crois que la même couleur se trouve dans de plus petites, mais je la regrette à cause de la grande réputation qu'elle donneroit à la collection du Muséum d'histoire naturelle.

Paris ce 24. Prairial an 4. de la République française une et indivisible. Signé Daubenton.

Geoffroy
Secrétaire

16. Lettre des professeurs-administrateurs du Muséum au Ministre de l'Intérieur, 27 Prairial an IV [15 juin 1796] (F¹⁷ 1229, dossier 17).

Paris ce 27. Prairial an 4. de la
République française une et indivisible

**MUSÉUM NATIONAL
D'HISTOIRE NATURELLE**

Au Ministre de l'Intérieur,

Les Professeurs administrateurs du Muséum d'histoire naturelle

Citoyen Ministre,

Vous nous avez chargés, le Ministre des finances et Vous, d'examiner la suite des pierres précieuses et autres conservées à la Monnoye et de mettre à part celles qui pouvoient convenir à la collection du Muséum. Nous avons rempli vos intentions et fait un choix qui servira à compléter nos séries, ayant soin de ne prendre que les pierres utiles pour l'Instruction et qui offrissent des espèces ou variétés remarquables par la substance, la forme et la couleur. Ce choix a été dirigé particulièrement par le citoyen Daubenton, l'un de nous en qualité de professeur de cette partie, et il a rédigé sur ce point un rapport dont nous joignons ici la copie.

Il ne doit être question dans une collection d'étude que d'objets d'étude. Le naturaliste ne les apprécie qu'autant qu'ils lui offrent les caractères distinctifs de l'espèce ; et dès lors il ne recherche pas un morceau d'un grand volume, lorsqu'un plus petit de même nature lui suffit. Nous nous sommes conduits d'après ce principe dont notre choix et parmi les pierres précieuses de même espèce ou variété, nous avons toujours choisi la plus petite. Quand les morceaux étoient uniques, nous n'avons pas hésité de les prendre, quelque fut leur volume, pourvu qu'ils ne fussent pas portés dans l'estimation à un haut prix. Cette considération de la valeur des objets nous a retenu dans le choix de quelques diamans et autres pierres uniques relatés dans le rapport du C^{en} Daubenton. Leur volume qui touche moins le naturaliste, les fait priser très haut par le jouaillier.

Nous craignons d'exciter la convoitise en mettant habituellement sous les yeux du public, des objets d'une grande valeur, et de compromettre notre responsabilité malgré les soins que nous prendrions pour nous mettre à l'abri des larcins. De plus habitués à économiser les fonds de la Nation comme les nôtres propres, nous voudrions dans les circonstances présentes ne pas priver le trésor public d'objets qui peuvent lui tenir lieu de numéraire, dans les acquisitions essentielles faites chez l'étranger.

Cependant quoique nous nous refusions à demander ces objets précieux, notre devoir nous oblige de nous faire quelques observations que vous voudrez bien peser dans votre sagesse. Lorsque les principes républicains semblent exclure le luxe des particuliers, ils exigent au contraire une certaine magnificence nationale qui assure à la République française une prééminence sur les nations environnantes. Elle manifeste son intention dans ce genre en faisant des sacrifices pour embellir ses monuments et augmenter ses collections, en envoyant dans les pays conquis des savans et des artistes pour choisir les objets précieux ou utiles, en stipulant dans ses Traités Politiques la livraison de ces mêmes objets, cherchant ainsi à rassembler de toute part les morceaux d'une grande valeur et surtout les uniques. Elle ne doit pas être disposée à laisser sortir de son territoire ceux qu'elle possède déjà. Cette conviction nous fait présumer qu'elle n'approuveroit pas que des pierres précieuses uniques en France, allassent chez d'autres peuples orner des collections qui rivaliseroient avec les nôtres.

Nous pensons donc que les pierres en question ne doivent point sortir de France ; qu'il convient de les placer dans un dépôt sûr où le Public puisse les voir et où les naturalistes aillent les étudier. Il existoit autrefois au garde meuble un dépôt de ce genre, le Gouvernement décidera s'il doit le placer au même lieu ou ailleurs.

Quant à nous nos vœux seront remplis si ces pierres ne sortent pas de l'enceinte de la République.

Salut et Respect

Jussieu
Directeur

Geoffroy
Secrétaire

Nous communiquons les mêmes observations au Ministre des Finances

17. Lettre des professeurs-administrateurs du Muséum aux représentants le comité d'Instruction publique au sujet des travaux à effectuer dans le second étage des Galeries d'Histoire naturelle, 28 Floréal an III [17 mai 1795] (F¹⁷ 1229, dossier 17).

Arrêté du 28 floréal 3^e

**MUSÉUM NATIONAL
D'HISTOIRE NATURELLE**

Aux citoyens représentans composant le comité d'instruction publique

Les Professeurs administrateurs du Muséum d'histoire naturelle chargés de disposer l'étage supérieur des galeries d'histoire naturelle pour y placer la suite nombreuse des diverses classes d'animaux, ont déjà fait préparer la salle dite des Quadrupèdes située au dessus de la bibliothèque. On y a supprimé, par le conseil et sous la direction de C. Molinos architecte, des fenêtres latérales basses et étroites pour avoir une série non interrompue d'armoires vitrées ; et tous les jours ont été tirés de la partie supérieure qui a été cintrée aux dépens d'un grenier qui servoit de magasin et que l'on a été forcé de supprimer pour donner à cette salle une belle forme et un jour suffisant.

Le même plan est suivi pour les salles continues à celle des quadrupèdes, qui doivent former avec elle une longue galerie voutée dans toute son étendue et éclairée de la même manière. Le travail est déjà commencé et annonce un succès complet ; mais pour arriver à la perfection désirée trois choses sont essentielles :

1° On ne peut se dispenser d'élargir une portion de la galerie plus rétrécie que le reste ; ce qui s'effectuera en élevant jusqu'au second étage le mur de face qui supporte la terrasse placée au dessus de la ménagerie provisoire et appuyant sur ce mur la charpente qui élargira la galerie.

2° Il convient de construire sur un plan uniforme les armoires destinées à renfermer les objets exposés aux regards du public. L'expérience a appris aux professeurs qu'il sera plus économique de les faire neufs que de rajuster sur place des armoires anciens difficiles à raccorder sur un même plan, auxquels il faut faire ou des retranchemens ou des additions couteuses et qui finissent toujours par présenter un ensemble mal dessiné et peu digne d'un monument national.

3° Pour arriver à la galerie supérieure, il faut élever le grand escalier et lui donner la forme et la grandeur exigées dans un lieu où le public se presse avec affluence.

L'administration du Muséum en mettant ces demandes sous les yeux du comité, lui observe qu'il est urgent de commencer les travaux en question pour terminer promptement cette galerie et faire jouir au plutôt le public de tous les objets qui restent entassés dans des magasins et des caisses faute de local. L'arrivée prochaine d'un cabinet célèbre existant

dans la Hollande et envoyé au Muséum de Paris est un motif de plus pour accélérer ces travaux.

En conséquence elle propose au comité d'arrêter qu'il sera procédé au plutôt à l'élargissement de la galerie étroite, à la formation des armoires de la longue galerie, et à la construction de l'escalier qui doit y conduire ; qu'à cet effet les professeurs seront autorisés à faire faire les devis nécessaires sous l'inspection du comité et de la commission d'instruction publique et que les fonds nécessaires pour ces constructions seront pris sur ceux mis à la disposition de cette commission.

Les professeurs administrateurs du Muséum d'histoire naturelle

Jussieu
Directeur

Lamarck
Secrétaire

18. Lettre des professeurs-administrateurs du Muséum aux citoyens composant le comité d'instruction publique au sujet d'une demande de tables en marbre pour intégrer les collections d'histoire naturelle, 28 Fructidor an III [14 septembre 1795] (F¹⁷ 1229, dossier 17).

Paris 28 fructidor l'an 3^{ème} de la Rép. Fr.

**MUSÉUM NATIONAL
D'HISTOIRE NATURELLE**

Aux citoyens représentans le comité d'instruction publique

Le Directeur du Muséum d'histoire naturelle

Citoyens,

Je suis chargé par l'administration du Muséum de vous demander pour cet établissement les objets suivans qu'il pourra utiliser pour l'instruction. Elle prépare, comme vous le savez, une galerie d'histoire naturelle qui par sa forme, ses dimensions et les dispositions de ses armoires deviendra un monument vraiment national. Son désir serait d'y réunir tout ce qui peu contribuer à l'instruction et ajouter en même temps à l'ornement de cette galerie. Elle voudroit placer dans le centre des tables formées de pierres de différente nature, des tables à compartimens qui offrent quelquefois tous les minéraux d'un canton. Ne se contentant pas d'offrir dans des armoires une suite de petits échantillons de marbres, elle voudroit revêtir les murs de son escalier d'autres échantillons d'un grand volume qui seroient étiquetés avec soin et présenteroient à l'artiste, à l'amateur, au naturaliste, des objets d'étude mieux prononcés. Elle aimeroit à répandre dans les diverses parties du jardin tout ce qui peut augmenter et répandre le gout de l'histoire naturelle.

En conséquence elle vous propose de faire remettre à la disposition les objets suivans rassemblés dans le dépôt de la maison de Nesle, rue de Beaune. Aucun de ces objets n'appartient à des familles qui aient actuellement droit de les réclamer.

Nom des anciens

Propriétaires

Nesle 1^o une table de marbres à compartimens tous étiquetés venant d'Italie en bois.

Tessé 2^o autre table pareille à marbres numérotés, mais non étiquetés, sans prêt.

Anton Moret

La présentation des collections de minéralogie au Muséum national d'Histoire naturelle, de 1739 à 1893

- Lamballe 3° table demi-ovale de marbre blanc garnie dans son contour de marbres divers à compartimens, portée sur un pied d'acajou.
- Condé 4° table octogone de granite sur pied.
- Falbert 5° table de porphyre à bande de marbres à compartimens.
- D'Havré 6° table garnie de marbres d'Espagne tous numérotés, envoyée par le roy d'Espagne, portée sur un pied en bois noir, garnie en bronze doré.
- Périgord 7° deux tables de jaspe de Sicile en bordan, du lumachelle dans le milieu sans pied.
- Nesle 8° petite table du lumachelle sans pied.
- Condé 9° grande table ronde de marbre du Languedoc avec pied en console de marbre de carrare.
- D'harvincourt 10° deux tables octogones ovales d'albatre oriental sans pied.
- Condé 11° deux petites tables rondes de marbre du Languedoc, sans pied.
- Condé 12° une table de Lumachelle montrant des pétrifications très marquées, sans pied.
- Nesle 13° huit gros morceaux de bois pétrifié.
- D'Angiviller 14° deux gros morceaux de bois pétrifié.
- Id 15° deux gros morceaux de stalagmites en dépôts pierreux
- Id 16° deux aiguilles de cristal de Roche.
- Condé 17° une armoire à glaces pour histoire naturelle, composé de 13 ou le chassis
- F° Dennery 18° deux armoires à hauteur d'appui en chassis vitrés, en acajou et d'effet de marbre n. 5.
- E.X. Capet 19° devanture d'armoire en acajou en 8 morceaux.
Ces diverses armoires seront utiles dans les dépôts où l'on réunit les objets doubly.
- Couty 20° table d'acajou en trois pièces, pliante.

Tels sont les objets demandés nous espérons qu'après avoir apprécié nos motifs. Vous jugerez que ces objets seront utilement placés au Muséum, ce que la commission des arts, si vous la consulter sur ce point ne pensera pas différemment.

Salut et fraternité

PS : j'ajouterais qu'il existe au dépôt des petits augustins une quantité assez considérable de pierres et marbres qui pourroient être employés dans la collection projetée, et je demande en conséquence une autorisation en faveur du Muséum pour faire dans ce dépôt le choix des objets nécessaires.

19. Lettre des professeurs-administrateurs du Muséum aux citoyens
composant le comité d'instruction publique au sujet d'une demande
d'objets destinés à orner la Galerie d'Histoire naturelle,
2 Brumaire an IV [24 octobre 1795] (F¹⁷ 1229, dossier 17).

Paris, 2 Brumaire l'an 4^e de la République française

**MUSÉUM NATIONAL
D'HISTOIRE NATURELLE**

Aux citoyens représentans composant le comité d'instruction publique

Les Professeurs administrateurs du Muséum d'histoire naturelle

Citoyens,

Le désir d'ornez notre galerie d'histoire naturelle et de la rendre en même temps de plus en plus instructive, avoit dicté une première demande que nous vous avons faite de plusieurs marbres préparés ou brutes existants au dépôt de Nesle, et vous nous avez accordé ces objets qui seront utilisés dans notre établissement.

Par suite des mêmes vuës nous avons continué nos recherches dans le même dépôt et nous y avons encore trouvé une série d'objets qui peuvent être placés utilement au Muséum où ils offriront à l'étude des masses plus propres à donner des idées exactes que ne pourroient le faire des petits échantillons. Nous avons eu soin de communiquer le catalogue de ces objets au C. Pajou, l'un des conservateurs du Muséum des tableaux et nous en avons retranché avec lui quelques objets que nous avons jugés ensemble convenir mieux à la riche collection des galeries du Louvre.

Ceux qu'il ne réclame point et que nous demandons pour notre Muséum sont les suivans

Émigré Dorsay	1° 2 vases de spath fluor, améthyste, portés sur des fusts de granite verd. n. 91.
___ Condé	2° tronçon de colonne de porphyre n. 171.
___ de Nesle	3° fust de colonne de granite n. 30.
___ Montmorency	4° 2 vases de marbre rouge, espèce de brèche n. 41.
___ Dorsay	5° fust en colonne cannelée d'albâtre blanc n. 82.
___ ___	6° deux gaines d'albâtre oriental et verd antique, sous le n. 66.

_____	7° une gaine de marbre noir antique, sous le n. 22.
_____	8° deux fusts inégaux de colonnes de granite verdâtre n. 80.
_____ Condé	9° un vase en navette de porphyre verd. n. 109.
___ Montmorency	10° deux vases en navette de porphyre rouge n. 61.
Conty	11° table de porphyre sur un pied de bois doré n. 24.
	12° deux tablettes rondes de granite oriental sans pied (sous la précédente).
Em. Fleury	13° table de marbres d'échantillons à compartimens sur un pied de bois noir n. 27.
	14° 4 vases de lave n. 181.
D'Orléans	15° vase de granite.
Em. Liancourt	16° table d'albâtre fleury, sans pied, encore dans sa caisse n. 7.
_____ De gaud	17° deux chambranles bleu turquin et brocatelle.
	18° 7 morceaux de minéralogie, marbre, bois pétrifié, serpentine, & ^a

Outre les objets cy dessus énoncés nous en demandons encore d'autres tirés du même dépôt, qui seroient destinés à orner le jardin et à rendre ce lieu plus intéressant. Ce sont quelques statues et un plus grand nombre de vases qui seroient destinés à recevoir des plantes et des arbrisseaux en pots ou en caisses. Nous désirerions surtout en statues celles qui peuvent avoir quelque rapport aux cultures de notre établissement ; et si nous en choisissons quelques autres, c'est parce nous n'avons pas trouvé celles qui nous auroient mieux convenu. Ces statues sont

Em. Condé	19° Bacchus et Hébé, deux statues n. 163.
___ _____	20° Bacchus et Ariane, 2 statues couchées n. 169.
___ _____	21° venus callipige et venus médicis n. 164.
___ Dargeville	22° buste de Buffon, par Pajou n. 4.
Muséum	23° buste d'Aristote en basalte n. 100.
Em. D'aniery	24° groupe des âges de la vie n. 15.
Brunoy M ^r .	25° Apolline, Mercure, Apollon du Belvédère, Hercules Farnèse, Hercules étouffant Anthée, Hercules commode, le rémouleur, 7 statues.
	26° une chasseuse.
	27° une [?]
Em. Dorsay	28° Athalante et Hyppomene.
___ _____	29° deux lions.
	Les vases que nous demandons et que le Muséum ne réclame point sont
Brunoy M ^r .	30° six grands vases forme de Médicis, ornés de pampres.
Em. Condé	31° 48 vases de Chantilly.

Brunoy M^r.

32° 29 vases, forme de Médecis ornés sur le lèvre.

Nous vous prions de vouloir bien en mettant à notre disposition les objets cy dessus, ordonner qu'ils fussent transportés au Muséum par les employés de la commission des arts et aux frais de la dite commission, en chargeans de plus la commission d'instruction publique de s'entendre avec celle des travaux publics pour faire placer solidement dans le jardin les vases et statues. Accoutumés à vous voir favoriser notre établissement, nous espérons que vous voudrez bien, encore accueillir notre demande.

Salut et Fraternité

Jussieu

Directeur

Geoffroy

Secrétaire

20. Premier règlement du Muséum national d'Histoire naturelle, d'après le décret de la Convention Nationale du 10 juin 1793 (F¹⁷ 1229, dossier 17).

Règlemens
pour le Muséum National
d'histoire naturelle

Arrêtés par le Comité d'Instruction publique
de la Convention Nationale d'après le décret
du 10. Juin 1793.

Chapitre Troisième.

Établissémens formés dans le Muséum
pour l'Instruction publique

Galeries d'histoire naturelle ; Jardin de
Botanique ; Laboratoire d'anatomie
et de chymie ; Bibliothèque.

Les Galeries d'histoire naturelle.

Article . I .

Les galeries du Muséum destinées à contenir et à offrir à l'Instruction publique les diverses productions de la nature, présenteront dans un ordre méthodique les objets qui appartiennent aux trois règnes.

Article . II .

Des inscriptions générales indiqueront dans les différentes parties des galeries, les grandes divisions des corps naturels en règnes, classes, ordres, genres et de plus au dessous de chaque objet sera placée une inscription particulière portant un numéro relatif au catalogue ; la nomenclature générique et spécifique en françois et en latin ; le nom du directeur ; l'indication du pays, autant qu'il sera nécessaire.

Article . III .

Chacun des professeurs sera chargé du soin de ranger dans les galeries, les objets relatifs à la science qu'il enseigne et dans l'ordre adopté pour les démonstrations. La disposition des pièces d'anatomie de l'homme et des animaux sera confiée aux deux professeurs de zoologie ; celle des minéraux au professeur de minéralogie ; celle de l'herbier général, des racines, des bois, écorces, fruits, semences et autres productions végétales, au professeur de botanique dans le Muséum ; celle des herbiers particuliers au professeur de botanique dans la campagne.

Article . IV .

Il y aura un huissier concierge des galeries nommé par les professeurs à la majorité absolues ; Ses fonctions seront de garder tous les objets contenus dans les galeries. Il en répondra, d'après un état double signé de lui et des professeurs chargés de la disposition de ces objets ; et il sera seul dépositaire de toutes les clefs des galeries du Muséum. Un exemplaire de cet état restera dans ses mains, l'autre sera déposé au secrétariat. Chaque professeur aura de plus l'état des objets relatifs sa partie.

Article . V .

L'huissier concierge sera tenu de faire ouvrir tous les matins depuis neuf heures jusqu'à midi, aux professeurs chargés de la disposition des galeries, les armoires qui contiendront les objets relatifs à leur partie, afin qu'ils aient le temps convenable de les décrire, de les disposer méthodiquement et de préparer leurs leçons. Il leur remettra sur leur reçu et pour un temps qu'ils seront obligés de déterminer, les objets doubles dont ils auront besoin pour leurs travaux particuliers, pourvu que ces objets ne soient pas de nature à être altérés par le transport. Dans ce dernier cas et lorsqu'il existera quelques difficultés à ce sujet, la remise ne pourra avoir lieu qu'après une autorisation de l'assemblée.

Article . VI .

Cinq jours par semaine, depuis onze heures jusqu'à deux, l'huissier concierge fera ouvrir les galeries aux personnes qui se présenteront avec un billet signé de l'un des professeurs, afin qu'il y ait tous les jours des heures consacrées aux études particulières des naturalistes tant nationaux qu'étrangers.

Article . VII .

Les galeries seront ouvertes au public les mardi, jeudi de chaque semaine, depuis 3 heures jusqu'à la fin du jour, du premier novembre au premier avril, et depuis 4 heures jusqu'à 7

du 1^{er} avril au premier septembre. L'huissier concierge sera présent à toutes ces séances, ainsi que l'un des professeurs, chacun à son tour.

Article . VIII .

Les professeurs chargés de la disposition des galeries seront secondés dans leurs travaux par quatre aydes naturalistes, nommés sur la présentation de ces mêmes professeurs, par l'assemblée, qui pourra en augmenter le nombre selon les besoins de l'Établissement.

Ces aydes, attachés aux galeries, seront obligés de s'y trouver tous les matins pour exécuter ce qui leur sera indiqué par les professeurs, ou pour donner les facilités convenables aux naturalistes qui voudront étudier. Ils s'y trouveront aussi pendant les heures où les galeries seront ouvertes au Public.

Article . IX .

Il y aura des hommes de service, chargés de maintenir la propreté des galeries et d'exécuter les ordres de l'huissier concierge ; ils seront choisis par l'assemblée sur la présentation de cet officier.

21. Projet de règlement du Muséum national d'Histoire naturelle, arrêté à Paris le 2 janvier 1864 (F¹⁷ 1229, dossier 17).

Muséum d'Histoire Naturelle

Projet de règlement

1°

Sur la convocation du Directeur, les Professeurs se réunissent tous les mois, ou plus fréquemment, s'il y a lieu, pour délibérer sur les questions relatives au Muséum.

2°

La présence de la moitié, plus un, des professeurs est nécessaire pour la validité des délibérations de l'assemblée.

3°

Le secrétaire de l'assemblée des professeurs rédige les procès verbaux des séances, lesquels sont transcrits sur un registre destiné à cet effet.

4°

Au mois de novembre de chaque année, l'assemblée des professeurs fixe l'époque de l'ouverture des cours et en arrête le programme.

Ce programme avant d'être rendu public, est soumis à l'approbation du Ministre.

5°

Tout objet que le Professeur conservateur fait sortir de sa collection pour les besoins du service et conformément au règlement spécial des galeries, doit être inscrit, par ses soins, sur un registre qui reste déposé dans le bureau du garde de la galerie.

6°

Au commencement de chaque trimestre, le Directeur se fait remettre la liste des objets sortis des galeries depuis plus de trois mois et il la présente à l'assemblée. Cette liste est envoyée au Ministre avec le procès verbal de la séance.

7°

Les prêts au dehors ne peuvent être autorisés que par le Ministre et sur la proposition de l'assemblée.

8°

Les étudiants font constater leur présence aux cours, en s'inscrivant sur un registre tenu par l'aide naturaliste de la chaire.

Ils leur est délivré, sur leur demande, un certificat d'assiduité.

9°

Les galeries d'histoire naturelle doivent présenter dans un ordre méthodique, autant que les locaux le permettent, les objets qui appartiennent aux trois règnes.

10°

Des inscriptions générales indiquent les grandes divisions des corps, classes, ordres et genres.

Au dessous de chaque objet est placée une inscription d'enregistrement au catalogue scientifique, la nomenclature générique et spécifique, le nom du donateur, s'il y a lieu, et l'indication du pays de provenance.

11°

Avant d'être répartis dans les collections, les objets offerts en don au Muséum, devront être autant que possible exposés, pendant un temps déterminé, dans une salle spéciale, avec mention du nom du donateur. Cette salle sera ouverte aux étudiants et au public aux jours et heures fixés par le règlement général des entrées.

12°

Chacun des professeurs détermine l'ordre dans lequel seront rangés les objets confiés à ses soins.

13°

L'inventaire des objets attribués à chaque collection est dressé par le professeur et reste entre ses mains.

Le Directeur en fait prendre copie par l'agent comptable. Ces deux états certifiés par le professeur sont tenus à jour et présentés chaque année à la commission d'inspection.

14°

Les galeries sont ouvertes aux professeurs aux heures fixées par l'assemblée.

Elles sont ouvertes au public aux jours et heures déterminées par le règlement spécial du Muséum.

15°

Le Ministre autorise le Muséum à acquérir par voie d'échange les objets jugés utiles pour les collections. Il est tenu note de ces opérations sur les inventaires, en regard de chacun des doubles dont le Muséum se dessaisit.

16°

Le Ministre autorise en la même forme, le Muséum, à disposer, en faveur des Musées départementaux ou municipaux, des objets d'histoire naturelle, squelettes, peaux, pièces anatomiques &^a conservés dans ses magasins.

Toutefois les frais de préparation, montage et transport de ces objets, sont à la charge des concessionnaires.

17°

Les objets qu'un professeur juge hors de servir sont présentés à l'assemblée qui donne son avis. Le Ministre prononce la réforme, s'il y a lieu, et les objets après avoir été rayés sur les inventaires et catalogues, sont livrés au Domaine.

18°

Des réglemens particuliers pour les laboratoires, les galeries, les jardins, la ménagerie, la bibliothèque et les autres services du Muséum, seront préparés en assemblée des professeurs. Ils ne deviendront exécutoires qu'après approbation du Ministre.

Arrêté à Paris le 2 janvier 1864

Le Ministre de l'Inst. public

22. Lettre des Professeurs de Minéralogie, Des Cloizeaux, et de Géologie, Daubrée, au Directeur du Muséum au sujet de l'installation de chauffage dans la Galerie de Minéralogie, 3 avril 1876 (F²¹ 827).

Muséum d'histoire naturelle

Paris, le 3 avril 1876

Monsieur le Directeur,

Nous avons l'honneur de vous prier de vouloir bien transmettre à Monsieur le Ministre de l'Instruction Publique et des Beaux Arts une demande qui a pour le Muséum un intérêt majeur.

Il s'agit d'appliquer à la galerie de Minéralogie et de Géologie le système de chauffage qui a déjà été établi dans la galerie et dans le laboratoire de Botanique.

Pendant les six mois d'hiver, le public est à peu près privé à cause du froid de visiter les belles collections de Minéralogie et de Géologie, et, à plus forte raison d'y travailler.

Certains échantillons salins ont eux-mêmes à souffrir de l'humidité.

Enfin les Professeurs, qui auraient tant à faire pour utiliser, classer et ranger les richesses des collections, ne peuvent séjourner dans la galerie que pendant les mois d'été où déjà ont lieu leurs cours.

En conséquence, nous espérons, Monsieur le Directeur, que vous reconnaîtrez l'utilité de la disposition que nous désirons et que vous voudrez bien l'appuyer.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, l'explication de notre respectueux dévouement.

Le Professeur de Minéralogie

Signé : A. Des Cloizeaux

Le Professeur de Géologie

Signé : A. Daubrée

23. Lettre de l'architecte du Muséum Jules André au Ministre des Travaux Publics pour l'installation d'un chauffage dans la Galerie de Minéralogie, 20 octobre 1876 (F²¹ 827).

Muséum d'histoire naturelle

Bureau de l'Architecte

A Monsieur le Ministre des Travaux Publics

Paris, le 20 octobre 1876

Monsieur le Ministre,

Par votre lettre en date du 6 Mai 1876, vous m'avez communiqué une lettre de Mr les Professeurs Daubrée et Des Cloiseaux, qui vous avait été transmise par Monsieur le Ministre de l'instruction publique et par laquelle ces Messieurs demandaient qu'un système de chauffage soit établi dans les galeries de géologie et de minéralogie du Muséum d'histoire naturelle, afin d'y rendre accessibles à l'étude ces galeries en temps d'hiver.

Vous m'invitez en conséquence à examiner cette demande et de vous faire connaître le montant de la dépense qui résulterait de cette installation.

L'établissement d'un système de chauffage dans les galeries de géologie et de minéralogie du Muséum entrainera à des travaux assez considérables, par cela même que rien originellement n'avait été préparé en vu de cette installation.

D'après mes indications et sur mes instructions M^r M^r Geneste et Herscher, spécialistes fort au courant des questions de ventilation et de chauffage et qui précédemment ont établi le chauffage des galeries et laboratoires de botanique au Muséum, ont dressé un projet devant répondre aux vœux exprimés par M^r M^r les Professeurs Daubrée et Des Cloiseaux.

J'ai l'honneur, Monsieur le Ministre, de vous adresser ce projet avec le devis de la dépense qu'il entrainera et qui s'élève à la somme de vingt neuf mille six cents trente sept francs quarante deux centimes.

J'ai l'honneur d'être Monsieur le Ministre votre très humble et très obéissant serviteur.

Jules André

24. Résumé des devis demandés par le Ministre de l'Intérieur suite à sa visite du 24 septembre 1834 (AJ¹⁵ 863).

Muséum d'histoire naturelle

Résumé des devis demandés par S.E. le Ministre de l'Intérieur dans sa visite au Muséum le 24 7^{bre} 1834 et classés par ordre d'urgence.

1	Marbres des vestibules et de la galerie de minéralogie _____	19.000 ^F	
2	Sculptures des 2 frontons et des 2 statues extérieures _____	32.000	
3	Grille d'enceinte des nouveaux terrains sur le quai et disposition de ces terrains, grilles d'entourage, murs d'espallier, corps de garde & 165.000. Les devis présentés pour les grilles seules étant de 80.000 il faut ajouter _____	85.000	
4	Bâtiment de la laiterie _____	10.000	
5	Somme à ajouter aux 20.000 affectés dans les devis pour la distribution générale des coup dans le Jardin _____	150.000	} Cette somme pourrait se réduire à 80.000 en retranchant des parties de service de peu d'importance
6	Balustrade en fer en avant de la galerie autour des carrés Chaptal et de l'allée redressée _____	50.000	
7	Grille en fer sur la M. de Buffon derrière la galerie _____	30.000	
8	Acquisition d'un terrain pour déposer les fumiers _____	50.000	} Si l'on voulait arrêter les serres nouvelles à celles de Buffon la dépense se réduirait à 40.000 ^f .
9	Achèvement des serres chaudes _____	125.331	
10	Armoires au milieu de la Galerie de minéralogie _____	25.000	
11	Achèvement de la bibliothèque _____	125.000	
12	Amphithéâtre pour l'anatomie comparée _____	25.000	
13	Achèvement de l'herbier _____	135.000	
14	Cage en fer pour la promenade des animaux féroces _____	50.000	

15	Renouvellement des barrières dans les labyrinthes _____	120.000	} Ces renouvellemens de taillage pourraient se faire en y affectant annuellement un 10 ^e de 100.000 ^f pour remplacer les plus mauvais
16	id dans le grand Jardin _____	100.000	
17	id dans la ménagerie _____	300.000	
Dépenses imprévues : par exemple, la dim ^{on} des mesures de la M. de [?] et leur remplacement par une grande maison pour loger les professeurs _____		500.000	
Total _____		2.047.331	

25. Note sur la Galerie de Minéralogie et l'avancée de ses travaux
(AJ¹⁵ 863).

Muséum d'histoire naturelle

Galerie de Minéralogie et de géologie

En février 1833 l'architecte à rédigé un projet qui devrait couter un millions. La construction était en pierre et en fer, et l'épine était comprise.

Monsieur le Ministre trouvant cette somme trop considérable, ne demande que 700.000 francs. Un nouveau devis fut rédigé dans ce sens en Juillet 1833 et ne comprit ni l'épine ni même les ailes.

L'addition des ailes a porté la dépense à 812.000 francs.

L'épine n'est pas absolument nécessaire pour placer les échantillons existans, mais elle aurait l'avantage d'éviter un second classement lorsque les échantillons deviendront plus nombreux, et qu'on sera obligé d'augmenter les armoires.

On a fait confusion entre la demande d'une grille neuve derrière la galerie sur la rue de Buffon, et la réparation qui a été faite de la grille existante rue de Buffon.

26. Rapport d'achèvement des travaux dans la Galerie de Minéralogie,
1838 (AJ¹⁵ 865).

<u>1838</u>	Muséum d'histoire naturelle	
	—————	
	Achèvement des travaux	
	—————	
	Galerie de Minéralogie	
	—————	
Marbres français du Vestibule	_____	36.000 ^F 00
2 Statues en porcelaine sur le balcon	_____	20.000 00
Tableaux de paysage pour décorer les panneaux de la galerie et des vestibules. Ces paysages rappelleront les sites les plus pittoresques sous le rapport de la géologie et de la minéralogie	_____	80.000 00
Grille d'entourage en avant de la galerie	_____	15.000 00
	<i>Serres chaudes</i>	
Achèvement des serres	_____	300.000 00
Chassis d'espalier contre le mur de la 2 ^e terrasse en avant des Serres à construire	_____	15.000 00
	<i>Labyrinthe</i>	
Remplacement des treillages pourris par des grilles en fer dans le labyrinthe	_____	85.000 00
Idem dans le petit	_____	40.000 00
	<i>Grand Jardin</i>	
École de botanique à agrandir en l'étendant jusqu'au quai, défonçage du terrain, réfection des grilles	_____	60.000 00
Grille autour du Carré Chaptal	_____	35.000 00
Resserrement de l'allée au bout des serres en complément des grilles	_____	75.000 00

Ménagerie

Grilles d'entourage des parcs en fer _____	325.000 00
Assainissement de la ménagerie des animaux féroces, exhaussement du mur au nord _____	35.000 00
Cage en fer pour la promenade des animaux féroces _____	90.000 00
Assainissement et réparation de la rotonde pour les animaux paisibles _____	50.000 00
Volière chauffée pour les reptiles en passereaux étrangers dans les nouveaux terrains sur le quai _____	85.000
Fabrique pour un Orang outang _____	15.000
Petite Ménagerie pour les animaux féroces _____	15.000
Réparation des fosses aux ours _____	20.000
Bassin pour les mammifères amphibies _____	25.000

Cabines d'histoire naturelle

Sur la rue du Jardin du Roi, réparation de planchers qui s'affaissent, remplacement des armoires aux minéraux par d'autres où l'on pourra les quadrupler _____	250.000
Corps de tiroir pour les coquilles et les insectes _____	10.000
Dans tout le jardin réparation des allées et sablage général _____	15.000

Distribution des eaux

Complément de cette distribution par la construction de bassin en plomb d'un service supérieur pour l'arrosage à la lance _____	90.000 00
---	-----------

Grand amphithéâtre

La capacité de cet amphithéâtre est reconnu trop grande dans la partie près des professeurs. On demande qu'il soit chauffé et qu'on y joigne des Galeries pour le chimie _____	50.000 00
--	-----------

Anatomie comparée

Conversion de la cour en une immense salle où l'on pourrait déposer
les plus grands animaux. Réparation du bâtiment. _____ 100.000 00

Terrain rue de Buffon

Cuve des animaux sur le bord de la Bièvre, passage, régalage des terres
en nivellement _____ 15.000 00

Trottoirs

Construction des trottoirs tout autour du Muséum _____ 50.000 00

27. Lettre de l'architecte Charles Rohault de Fleury au Professeur
Brongniart au sujet des tableaux de la Galerie de Minéralogie,
8 mars 1837 (AJ¹⁵ 842, dossier 1).

Paris ce 8 mars 1837

Monsieur

Sur le point d'avoir terminé la galerie de minéralogie et de géologie, dont j'espère vous livrer les armoires dans les premiers jours du mois prochain je viens vous prier d'être assés bon pour me donner les dépôts de tableaux que vous m'avez promis pour la galerie, les vestibules et les amphithéâtres.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre très humble et obéissant serviteur.
Ch. Rohault

à Monsieur Brongniart père membre de l'Institut

28. Liste des tableaux à installer dans la Galerie de Minéralogie,
Charles Rohault de Fleury, s. d. (AJ¹⁵ 842, dossier 1).

Muséum

Dans l'amphithéâtre 5 tableaux

un de 8 ^m .50	}	sur 1 ^m . 80 de hauteur
2 ___ 7 . 00		
2 ___ 1 . 30		

Dans chacun des 2 vestibules 12 tableaux

2 ___ 8 . 50	}	sur 1 ^m . 70
2 ___ 6 ^m . 00		

4 ___ 2 . 25	}	sur 2 . 60
4 ___ 1 . 00		

à chaque extrémité de la galerie 6 tableaux

2 ___ 2 . 30	}	sur 2 . 70
2 ___ 1.10		
2 ___ 2.20		

29. Lettre du Ministre secrétaire d'État des Travaux Publics au Professeur de Minéralogie Brongniart du Muséum au sujet des tableaux de la Galerie de Minéralogie commandés au peintre Rémond, 7 juillet 1842 (AJ¹⁵ 842, dossier 1).

Paris le 7 Juillet 1842

Ministère des
Travaux Publics

Division
Des Monuments publics

Bureau de l'exécution des travaux

Muséum d'histoire naturelle

Monsieur, mon prédécesseur avait décidé qu'il serait placé dans les panneaux des extrémités de la galerie de minéralogie au muséum d'histoire naturelle des tableaux représentant les sites les plus abondant ou les plus riches en substances géologiques ; il avait confié ce travail à M. Rémond, & vous avez bien voulu vous charger de donner à cet artiste des indications et des conseils.

M. Rémond est un artiste de talent éprouvé. Il s'empressera de se conformer à vos conseils qui lui seront indispensables pour donner à ses tableaux le caractère scientifique que comporte leur destination.

J'ai l'honneur de vous annoncer que je viens d'autoriser M. Rémond à exécuter les quatre tableaux dont il s'agit. Je vous prie, monsieur, d'avoir l'extrême obligeance de lui désigner les sujets qu'il aura à traiter et de l'aider de vos lumières et de votre expérience pour qu'il puisse remplir d'une manière satisfaisante la mission que je lui ai conférée.

Recevez, monsieur, l'assurance de ma considération très distinguée

M. le ministre secrétaire d'État des travaux publics.
Et par aut^l Le Conseiller d'État Directeur.

À M. Brongniart, professeur de minéralogie au Muséum d'histoire naturelle.

30.État descriptif des bâtiments du Muséum, Charles Rohault de Fleury,
10 décembre 1832 (F²¹ 1569).

Muséum d'histoire Naturelle

État descriptif des batiments

Le Muséum d'histoire naturelle compris dans l'état qui est circonscrit au nord par le quai d'Austerlitz, au midi par la rue du jardin du Roi, à l'est par la rue de Buffon et à l'ouest par la rue de la Seine et des propriétés particulières, occupe une superficie d'environ Soixante dix arpens.

Il est divisé en plusieurs parties distinctes que nous suivrons dans la description.

Le Jardin est séparé du nord au midi par une ligne qui laisse à l'est les galeries d'expositions, les terres et le jardin français, et à l'ouest des galeries d'anatomie comparés, le grand amphithéâtre, les logements des professeurs, la ménagerie et le jardin Anglais au vallée Suisse.

Bibliothèque

En entrant par la rue du jardin du Roi dans l'angle sud-est du terrain, on trouve d'abord la grille en fer qui est en très bon état. La face de l'entrée au fond de la première cour on voit la bibliothèque. Cette bibliothèque est enfermée dans un pavillon carré à deux étages, plus un troisième en mansardes. Le rez-de-chaussée est occupé par le vestibule des magasins et le logement du concierge; le premier étage contient des livres rangés dans les armoires et casiers ouverts; le second étage est occupé par le logement de M. Latreille professeur; et le troisième par les logements M^e M^f Roger agent spécial, et Flourens.

Le soubassement est en pierre de taille, les murs en moellons, la couverture en tuiles et ardoises, le tout en bon état, les menuiseries sont très bonnes.

Les livres m'ont paru trop resserrés et la place qu'on leur assigne insuffisante.

Galleries

À gauche de l'entrée on trouve un bâtiment simple en profondeur élevés d'un étage carré et d'un second étage lambrissé, au dessus d'un soubassement à rez-de-chaussée.

Ce rez-de-chaussée renferme dans le premier tiers, à l'est, des galeries basses pour les grands animaux. Ces galeries sont fort humides, et les objets qui y sont déposés sont gâtés par l'humidité. Les deux autres tiers de ce soubassement dont une partie est au dessous du sol extérieur, sont le dépôt pour la minéralogie, la géologie, et de magasins.

Le premier étage est occupé par la galerie des poissons et celles de la minéralogie et de la géologie. Les objets sont les uns dans les autres.

Le second étage est occupé par les galeries de 200 logis éclairés du haut.

Les façades sont en pierre de taille et en moellons, le soubassement en pierre et vouté, la couverture en ardoises en assez bon état. Au premier étage les plafonds sont mauvais, les poutres ont fléchi; au second étage les voutes en plâtres sont très mauvaises et crevassées; les menuiseries sont en assez bon état.

En général, d'ici à quelques années, ce bâtiment aura besoin de très grandes réparations.

Terrasse

La terrasse à l'extrémité ouest des galeries est d'une construction solide en pierre et meulières, mais elle a besoin d'entretien, il faudrait nettoyer les murs des herbes qui les dégradent et enlever les parties d'enduits faites sur la meulière pour les affiches et qui les déshonorent.

Corps de garde

En retour des galeries on trouve un bâtiment à angle droit avec le bâtiment des galeries, et adossé au grand labyrinthe ce bâtiment renferme à rez-de-chaussée un corps de garde, d'un premier étage le logement du commandant.

Il est en assez bon état, la couverture est en ardoises, le soubassement en pierre et les murs en moellons.

Bâtiment de l'ancienne orangerie

À la suite de ce bâtiment et en continuation vers l'est on trouve le bâtiment de l'ancienne Orangerie, occupé à rez-de-chaussée par une serre, au premier étage par les logements de garde des galeries et par ceux de quelques jardiniers.

Trois cinquième de ce bâtiment sont séparés d'un rez-de-chaussée et d'un premier étage en mansardes, les deux cinquièmes restants sont composés d'un rez-de-chaussée et d'un premier étage carré.

Dans la première partie les planches fléchissent, le mur de face est en pierre et surplombé considérablement.

Dans la seconde partie le rez-de-chaussée est vouté en briques et le mur de face surplombé malgré les contreforts.

Ces deux parties sont en très mauvais état et ne sont pas susceptibles de réparations je pense que l'on doit les démolir.

Serre St Pierre

Derrière ce bâtiment de l'ancienne orangerie on trouve la serre St Pierre; cette serre est fort ancienne; les bois sont entièrement pourris, les mastics ne tiennent plus; aucune réparation n'est possible.

Serre du [?]

Cette serre à la suite de la précédente n'est pas aussi mauvaise, elle a été réparée l'année dernière fort légèrement par l'administration Les châssis de face sont en fer et en assez bon état Cette serre est susceptible d'une durée de 10 à 19 ans.

Petite serre des [?]

À la suite on trouve la petite serre des palmiers qui est dans le plus mauvais état; et devrait être refaite prochainement à neuf.

Derrière cette serre les terres du labyrinthe ne sont pas soutenues, elles éboulent continuellement et pourraient occasionner des accidens graves, il conviendrait de les soutenir par des palplanches maintenues à proximité de ce bâtiment et de la porte d'entrée on trouve sur le bâtiment isolé, de forme irrégulière, et servant de boucherie. Ce bâtiment qui faisait autrefois parties de l'ancienne ménagerie des animaux féroces est en assez bon état.

Le jardin de la ménagerie est fermé sur le quai par un mur très bas et facile à escalader, dans une longueur d'environ cent mètres. Le soubassement du mur est disposé pour recevoir la grille.

Fait et dressé à Paris le dix décembre 1832
par l'architecte soussigné
Ch. Rohault fils

31. État des terrains, bâtiments et constructions qui composent l'établissement du Muséum d'histoire naturelle en 1832, dressé par l'architecte du Muséum Destouches, 23 janvier 1832 (F²¹ 1569).

État des terrains, bâtiments et constructions qui composent
l'Établissement du Muséum d'histoire naturelle en 1832

Dressé par Destouches
Architecte de l'établissement

Nota pour l'intelligence de cet Etat on y a joint un plan de masse que l'administration à fait graver en 1828 au quel on renvoie par des numéros correspondans.

Le Muséum d'histoire naturelle dont l'entrée principale est en face du Pont d'Austerlitz occupe l'espace situé entre le quai St Bernard, la rue du Jardin du Roi, la rue de Seine, la rue de Buffon et les propriétés N° 40 du plan.

Le périmètre du terrain est d'environ 2,047 m².

La superficie totale est de 220,115 m².

Dans un bâtiment 13,566 m².

En cours pavées 48,6 m².

Et en jardin 201,653 m²

Les murs de clôture et ceux de subdivision ont environ 260 MQ de développement.

Celui des grilles est de 2,499 m².

Les grilles longeant la rue de Buffon sont en fort mauvais état.

Les bâtiments qui le composent peuvent le diviser en long séries: 1° les galeries de collections et la bibliothèque 2° la ménagerie des animaux vivant, 3° les serres et l'orangerie, 4° l'administration et les bâtiments des services, et 5° les logements.

Cet établissement fondé en 1635 fut d'abord établi dans une maison particulière à laquelle on joignit d'autres maison à mesure que le besoin l'exigeait. Quelques bâtiments neufs furent construits de coté et d'autres dans le but seulement de satisfaire l'urgence du besoin, il en résulte que ces constructions ne peuvent ni sous le rapport de l'ensemble, ni sous celui du caractère former un muséum tel qu'on pourrait le désirer dans la capitale de la France.

1ère série: Bâtiments des Galeries

1° Galeries des Collections (N°1 du plan)

Ce bâtiment a deux étages, sa longueur est de 124m sur 10m de largeur, il est simple en profondeur et contient en superficie 1,240 MQ.

Il est couvert par un comble en ardoises à deux égouts en assez bon état.

La construction est en moilons et plâtre reliés par quelques chaînes en pierre.

L'époque de sa destination remonte à 1640, en 1788 il fut agrandi, en 1821 il fut mit dans l'état actuel par de nouvelles constructions et en 1828, 29 et 30 il subit de grandes réparations.

Le style d'architecture française est sans caractère et sans pureté.

Ce bâtiment est construit sans fondation sur des carrières, les planchers dont la portée est très grande sont mauvais, ils sont supportés par des murs trop faible.

Il est destiné aux collections du cabinet d'histoire naturelle.

Le rez-de-chaussée est occupé par des gros animaux et les pièces et les caves à la suite servent de dépôts et magasins.

Le premier et le deuxième étages contiennent les galeries des fossiles, des débris de végétaux, des animaux invertébrés, des zoophytes, des animaux articulés, des mollusques, &^a. &^a.

Ces galeries n'étant pas assez étendus pour les collections que possède le muséum, l'administration sent journellement le besoin de les augmenter.

2° Galerie d'Anatomie comparée (3)

Ce bâtiment a environ 94m de longueur développée sur 9m red^o de largeur et en superficie 846 MQ.

La restauration en a été faite en 1820 par Mr Molinos alors architecte de l'établissement.

Le ravalement du côté du jardin est de style Grec.

Il est en assez bon état quoique très ancien, il appartenait autrefois à la régie maintenant le rez-de-chaussée est destiné au laboratoire de dissection et aux galeries d'anatomie comparée, le 1er étage contient la suite de ces galeries.

3° Galerie de Botanique (2)

Ce bâtiment de 26 mètres de longueur par 18 mètres de largeur est double en profondeur, sa superficie est de 468 MQ.

Le comble en brésil est couvert en ardoises à quatre croupes et quatre égouts, il est en assez bon état.

La construction est fait en moilons.

Il servait originairement de magasin à farine restaure en 1821 par Mr Molinos.

Ce bâtiment sans fondations est fort mauvais, les murs sont salpêtres et les planchers déversés.

Le rez-de-chaussée est occupé par le bureau de l'administration, le magasin et l'atelier des menuisiers qui doivent être exportés dans les nouveaux hangards, (l'intention

de MM les administrateurs étant de destiner ce local au dépôt des instrumens oratoires.) La salle de préparation pour les gros animaux ; le 1er étage est destiné à la galerie de botanique et le 2ème étage pour la préparation des oiseaux (ce local pourrait facilement se convertir en cabinet des collections.

Dans le comble sont les bureaux de l'architecte et de l'inspecteur, les ateliers de trois attachés à l'établissement, et des magasins et dépôts.

4° Bibliothèque (30)

Ce bâtiment a 24m, sur 15m, il est double en profondeur : sa superficie est de 360 MQ

Le comble en brésil est couvert en ardoises et formé par quatre croupes et quatre égouts.

Il est construit en moilons et pierres et servait autrefois de logement à M^r Buffon, maintenant le rez-de-chaussée contient des cuisines, des remises et un concierge du muséum.

[...]

Destouches

Paris le 23 Janvier 1832.

32. Rapport sur des travaux à effectuer à la Galerie de Minéralogie et en particulier les peintures, par le Conseiller d'État directeur des Monuments publics au Ministre Secrétaire d'État au département des Travaux publics, 4 novembre 1839 (F²¹ 1570).

Paris le 4 Novembre 1839

RAPPORT

à Monsieur le Ministre Secrétaire d'Etat au
département des Travaux publics

Monsieur le Ministre

Les panneaux des extrémités de la galerie de minéralogie du Muséum d'Histoire Naturelle ont été disposés pour recevoir des tableaux représentant les sites les plus riches en substances géologiques.

L'architecte de cet établissement avait demandé par une lettre du 30 Janvier 1838, que l'exécution de ces tableaux fût ordonnée. Toutefois aucune allocation n'ayant été positivement portée au devis pour cet objet, il proposera d'en assigner le paiement sur un excédent de crédit que présentait le prix du meuble en épine placé au milieu de la Galaxie.

Mais les fonds destinés à l'épine ont été employés à la confection de plusieurs meubles accessoires demandés par MM. les Professeurs, ce qui a déterminé l'ajournement de la question des tableaux jusqu'à ce que l'on pût apprécier les frais de construction des deux pavillons qui terminent le bâtiment de la Galerie, et les économies annoncées sur ces travaux.

Il est aujourd'hui reconnu, Monsieur le Ministre, que les dépenses n'atteignent pas le chiffre des fonds qui leur avaient été affectés.

Le devis des ouvrages de toute nature qu'il y avait à faire pour élever ces deux pavillons et les approprier au service montait à _____ 283, 208^F 90

Ils sont aujourd'hui totalement achevés :

La liquidation des dépenses de l'Exercices 1838, porte le règlement arrêté à la fin des ces Exercices, à _____	212.029 ^F .53	} 237.029.53
Les travaux complémentaires exécutés en 1839, ne dépassaient pas _____	25.000. " "	

Il est donc resté _____ 46, 279. 37

Mais par vos décisions des 6 et 26 septembre 1839, vous avez autorisé divers ouvrages dont le prix doit être prélevé sur ce bon, tels que l'établissement d'une grille en avant de la galerie, le défonçage des terres, la carrelure des pilastres, la pose de casiers, l'établissement d'appareils pour le jeu des rideaux des grands chassis des jours verticaux &^a &^a

Les frais de ces dispositions sont évalués à _____ 36.500^F ..

Il reste donc sans emploi _____ 9.679^F37

Il sera facile de prélever sur ce reliquat, sans préjudices à aucune autre partie du service des constructions, la somme nécessaire pour le payement des tableaux qui doivent les compléments de la décoration de la galerie de Minéralogie.

J'ai en conséquence l'honneur de vous proposer, Monsieur le Ministre, d'autoriser l'exécution de ces tableaux et d'en charger M. Raymond dont les talents offrent toutes les garanties que l'administration peut désirer pour des ouvrages de ce genre.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'hommage de mon respectueux dévouement.

Le Conseiller d'État
Directeur des Monuments publics.

33. Lettre du peintre Rémond au Ministre des Travaux Publics pour
informer que les tableaux sont achevés, 27 juin 1842 (F²¹ 1570).

À Monsieur le Ministre des Travaux Publics.

Monsieur le Ministre

J'ai l'honneur de vous informer que je viens de terminer les peintures destinées à la décoration de la grande galerie de minéralogie du jardin du roi. Veuillez Monsieur le Ministre en ordonner si vous le juger convenable le dernier paiement.

Je suis avec respect

Monsieur le Ministre

Votre très humble serviteur

Rémond

Le 27 juin 1842

34. Lettre du Ministre Louis-Auguste Le Tonnelier de Breteuil à Buffon au sujet de l'acquisition de l'Hôtel de Magny (nommé également Hôtel de Vauvray) afin d'y loger les membres du Jardin habitant jusqu'alors dans le Cabinet d'Histoire naturelle, 2 mars 1787 (O¹ 430).

Versailles le 2 Mars 1787

M. Le Comte de Buffon

J'ai vu avec satisfaction, Monsieur, le compte que vous me rendez de la situation actuelle du Jardin du Roy.

Je ne manquerai pas d'informer Sa Majesté des activités et du succès de vos soins pour la perfection de ce bel établissement. Je ne puis qu'approuver le parti que vous me proposer de réunir à ce jardin l'hôtel de Vauvray qui est présentement à vendre pour y transporter l'amphithéâtre, ainsi que le logement des personnes qui habitent présentement au dessus et au dessous du Cabinet d'histoire naturelle. Il paroît que c'est le moyen le plus économique de remplir ces deux objets, dont vous me marquez que l'un est aussi de désirer pour l'utilité des cours publics, que l'autre est nécessaire pour prévenir les accidents de feu auxquels sont exposées les riches collections du Cabinet du Roi. Dès qu'au moyen de cette opération, vous avez l'assurance que dans le cours de cette année et des années 1788 et 1789, tous les travaux commencés seront terminés sans qu'il soit nécessaire d'augmenter les fonds qui y ont été destinés les années précédentes.

Je prendrai les mesures nécessaires pour que rien ne retarde l'entière exécution du plan qui doit assurer à cet utile établissement la célébrité que vous lui avez déjà acquise.

J'ay l'honneur d'être &^a.

35. Lettre anonyme adressée contre l'administration de Buffon, la gestion des collections de minéralogie et l'entretien du Jardin,
7 Septembre 1773 (O¹ 2124).

Affaires Générales

A M. Cuvillier
7 7^{bre} 1773

Monseigneur

Lorsqu'on à établi le jardin Royal des plantes et des professeurs, c'était pour l'utilité publique, il est ainsi aisé de l'augmenter en faisant usage de la précieuse collection qu'on vient de rassembler depuis peu dans le cabinet d'histoire naturelle ces objets ont été payés sur des ordonnances particuliers passées sur des états à part, il renferme les productions trois règnes, elle n'offre qu'un spectacle inutile ; deux soi-disants démonstrateurs font ouvrir et fermer ces portes du Cabinet a une heure indiquée deux fois par semaine pendant huit mois de l'année.

Une partie des honoraires de l'Intendant qui se vient à Paris que pour recueillir de l'argent seroit plus que suffisant pour rendre utile le Cabinet ; la minéralogie y est absolument négligée, elle deviendrait une ressource si on établissoit un professeur pour enseigner la manière d'exploiter les mines très abondantes dans le royaume établissement qui manque en France, et dont l'avantage est connu de toutes les nations.

La partie de l'anatomie comparée est très belle ; en la faisant retirer des endroits où on l'a enfermée, et qu'on ne voit pas et chargeant les professeurs d'anatomie de la démontrer ou la rendroit utile.

En donnant le soin des graines et de l'herbier au jardinier on conserveroit et on augmenteroit la collection la plus précieuse de l'Europe, puisqu'elle est formée de ce qu'ont rassemblé les Tourneforts, les Vaillant, et qu'elle déprit faute d'attention de la part des gardes du cabinet.

Le professeur de Botanique devoit être chargé de la matière médicale du Cabinet comme l'étoit Antoine Jussieu.

Autrefois le jardin Royal des plantes étoit dépendant des bâtiments, l'intendant du jardin l'en a fait retirer. Il distribue a son gré les fonds destinés aux réparations. Les Bâtiments utiles y tombent en ruine et sont étayés de tout part ; on a établi dans le jardin des forges ou l'on prépare une grille qui coutera plus de quarante mille lions au Roi qui veut bien accorder une somme pour les réparations urgentes du jardin et des Bâtiments.

Occupé du bien publique comme vous l'êtes.

Monseigneur on croit y contribuer en vous mettant la vérité sous les yeux.

36. Lettre de Daubenton le jeune au sujet des minéraux acquis auprès de M. Forster, 2 novembre 1776 (O¹ 2124).

M. Cu villier

2. 9^{bre} 1776

Monsieur le Comte

J'ai reçu hier de M. le Comte de Buffon une réponse au sujet des Minéraux de M. Forster ; il consent avec le plus grand plaisir à faire cette acquisition parce que vous la juger convenable, je n'attends plus qu'un mot de votre part qui me fasse connoître votre intention à ce sujet pour terminer cette affaire, je suis avec respect.

Monsieur le Comte
Votre très humble et très obéissant serviteur
Daubenton le Jeune

37. Liste des minéraux acquis auprès de M. Forster pour une somme totale de 3128 livres, s. d. (O¹ 2124).

N°1	Un grand morceau de mine d'antimoine en longues aiguilles speculaires avec Spath sale miteux de Felsobonia en haute hongrie	400 ^{Lt}
2	Un autre en longues et fines aiguilles de couleurs d'Arcanciel de Felsobania	400 ^{Lt}
3	Un groupe de Cristaux d'Etain noir de Schlackenwalde en Bohême	300 ^{Lt}
4	Un groupe de fausses ametistes entres grands cubes de Northumberland en Angleterre	300 ^{Lt}
5	Or minéralisé et tricoté de Nagyagen	144
6	Un grand Grenas a douze facette poli de kyrie	144
7	Un joli groupe de Spath Seliniteux du hartz	144
8	Un groupe de Cristaux de roche de Schemnitz	144
9	Un groupe de fausses Topases cubiques de Saxe	120
10	Mispickel prismatiques qui pénètre la Galerie de Munsig en Saxe	120 ^{Lt}
11	Sulphur rouge ou aurum pigmentum de Felsobania en haute hongrie	96
12	Antimoine en grosses aiguilles luisantes sur du quartz de Kremnitz en hongrie..	96
13	Un joli Groupe de Spath Seleniteux de [?] en Transilvanie	96
14	Scorie singulière du hartz	72
15	Un grand morceau de cristaux d'étain nain de Schlackenwalde en Bohême	72
16	Manganaise striée de Thuringe	72
17	Manganaise en grosses aiguilles d'Hefelos	72

18	Un singulier Groupe de Spath calcaire du hartz	72
19	Un joli Groupe de Spath Seleniteux de Schemnitz en hongrie	72
20	Une Singulière Scorie qui dans le feu s'est cristallisée comme le Schoerl d'Angleterre	48
21	Un groupe de Spath calcaire du hartz	48
22	Un autre plus grand du hartz	48
23	Mine de Feolpathique Cristallisée de Biben	36
24	Caulh en Sphath fusible qui sont formés pas coucher de Saxe	$\frac{12}{3128^{\text{Lt}}}$

38. Mémoire au sujet de l'acquisition par Buffon de propriétés à l'ancienne rue du petit Gentilly cédées ensuite à l'Etat pour l'agrandissement du Jardin du Roi, expédié le 6 juin 1781 (O¹ 2125).

Jardin du Roi

Mémoire

Exp. 6. Juin 1781

Par contras du 29 octobre 1779 passé par devant Auben Notaire à Paris, M. de Buffon a acquis pour l'agrandissemens du Jardin du Roi plusieurs maisons à écuries avec cours et passage appellé rue du petit Gentilly, pour le prix et somme de soixante quinze mille livres sur laqu'elle il a payé de ses deniers celle de quarente mille livres, ledit jour de la passation du contras 29 octobre 1779.

Ayant ensuite demandé son remboursemens, il lui fus accordé une somme de vingt mille livres portée par excédent de dépasse sur l'ordonnance pour les réparations et entretien du bâtimens du dit Jardin du Roi année 1779 et ensuite pareille somme de vingt mille livres par l'ordonnance pour les dépenses de l'entretien du Cabinet année 1780.

Déduisant cette somme de 40000.^{Lt} sur celle de 75000.^{Lt} prix total de ladite acquisition, il reste à fournir une somme de trente cinq mille livres dont on a été obligé de payer au S^f Dubois vendeur les intérêts depuis le 29 octobre 1779 ; et comme les maisons sont démolies et que les terrains sont actuellement enclavés dans le jardin du Roi, on ne peut se dispenser de payer ces 35000.^{Lt} au dit S^f Dubois qui n'ayant plus d'hipothèque pouvoit forcer M. de Buffon d'un jour à l'autre à lui faire ce payement.

Par cette considération très instante, je supplie, Monseigneur Anielor, de m'accorder une ordonnance de la dite somme de trente cinq mille livres dont je rapporterai quittance auprès du contrat d'acquisition dès que j'en aurai reçu le montant.

Au Jardin du Roi le 27 mai 1781.

De Buffon

39. Récépissé des objets d'histoire naturelle enlevés pour le Muséum, à propos en particulier de deux buffets renfermant des objets de minéralogie transportés au Muséum, 26 Frimaire an V (O² 423, dossier 10, pièce 7).

Recepissé des objets d'histoire naturelle enlevés pour le Muséum.

Je soussigné Commissaire du Bureau du domaine National du département de la Seine demd. rue du petit pont N°8 Secteur du Panthéon françois que le C^{en} houdon , gardent Magazin des Menu plaisir. Nous ayant représenté les Scellés Sein et Intacte, apposée par la cid commission temporaire des sciences et arts, sur deux buffets renfermant des objets de minéralogie et d'histoire naturelle, les buffets étoient déposé dans un magasin d'instrument de musique ayant retiré lesd. objets ils ont été transporté au Muséum d'histoire naturelle du jardin des plantes.

En foi de quoi nous avons délivré le présent aud. C^{en} houdon pour lui servir de déchargure suivant la minute du procès verbal du 26 Frimaire.

Fait à Paris ce 26 Frimaire L'an 5^e de la république française une Indivisible.

Binay Com^{te}
Du Bur^{au} du domaine

40. Lettre du Ministre des Finances au directeur du Garde-Meuble pour
fournir les glaces demandées par les Professeurs du Muséum,
8 Fructidor an IV [25 août 1796] (O² 430).

**3^{ème} Division
des Domaines**

**Bureau du
Mobilier National**

Paris, le 8 fructidor an 4^e de la République française, une et indivisible

Le ministre des Finances,
Au directeur du Garde-Meuble

Je vous prie, citoïen, de vérifier avec la plus grande exactitude, si soit au Garde-Meuble, soit à la maison Infantado il existe des glaces dans les proportions de trois pieds de large sur une hauteur indéfinie.

Plus une de sept pieds, deux pouces de haut, sur quatre pieds de large.

Plus une de huit pieds et demie de haut sur trois pieds de large ; cette hauteur ne seroit pas d'absolue nécessité en un seul morceau, pourvu que l'un des morceaux ait au moins six pieds.

Si ces mesures se trouvent, vous voudrez bien m'en laisser disposer sous aucun prétexte jusqu'à nouvel ordre, et m'en envoïer l'état. Ces glaces sont demandées pour les armoires du muséum d'histoire naturel qu'il est important de fermer de cette manière.

Vous voudrez bien me faire passer le résultat de vos recherches, le plus promptement possible.

Le Directeur de la
3^e Division des domaines
E. Noble

Le Ministre des Finances
Dv Ramel

41. Devis du Garde-Meuble concernant les glaces demandées par les Professeurs du Muséum, 24 Brumaire an V [14 novembre 1796] (O² 446, dossier 9, pièce 16).

GARDE-MEUBLE NATIONAL.

Le 24 du mois de Brumaire de l'an Cinq de la République française, une et indivisible.

Service du Muséum d'histoire Naturelle au jardin National des Plantes.

Envoyé des Magasins du Garde-Meuble national, pour le service indiqué ci dessus,
les effets décrits ci-après ;

S A V O I R :

Le 22 Brumaire de la Maison de l'Infantado	{	Une Glace nue de _____	62	__	36
		Une Glace idem de _____	42	__	36
Maison du Châtelet	{	Une Glace idem de _____	30	__	36
		Une Glace idem de _____	72	__	36
		Une Glace idem de _____	24	__	36
N° 16 Maison Lambers	{	29 Une Glace idem de _____	60	__	36
		21 Une Glace idem de _____	49	__	36
		28 Une Glace idem de _____	48	__	36
		28 Une Glace idem de _____	48	__	38
Maison Juigné	{	Une Glace idem de _____	90	__	44

Je soussigné, reconnais avoir reçu des Magasins du Garde-Meuble national les effets mentionnés au présent Etat, que je remettrai à la première réquisition du Directeur Général du Garde-Meuble National

Fait double, à Paris, le 24 du mois Brumaire l'an _____ de la république française, une et indivisible.

Signé Lucas
Gardes des Galeries d'histoire Naturelle au Muséum

42. Lettre du Ministre de l'Intérieur au citoyen Villette Directeur du Garde-Meuble à propos d'une demande faite Jussieu, directeur du Muséum, pour des chaises en paille pour les cours ayant lieu dans les Galeries d'Histoire naturelle, 5 Prairial an IV [24 mai 1796] (O² 430).

B^{au} Particulier
Fournir des chaises
de paille pour le
Muséum d'histoire naturelle

Paris, le 5 Prairial an 4^e de la République une et indivisible.

Le Ministre de l'Intérieur.

Au Citoyen Villette Directeur du Garde-meuble.

Le Citoyen Jussieu, Directeur du muséum d'histoire naturelle, me prévient qu'il feroit nécessaire de mettre à la disposition de cet établissement une centaine de chaises de paille relativement aux cours qui se tiennent dans les galeries d'histoire naturelle et qui attirent un grand nombre de d'élèves.

Je suis informé qu'il existe aux menus une grande quantité de chaises et de tabourets qui seraient très propres à cette destination et je vous autorise à en délivrer la quantité qui sera nécessaire pour l'établissement dont il s'agit. Vous donnerés des soins particuliers à cette fourniture et vous me rendrés compte de ce que vous aurés fait à ce sujet.

43. Lettre des professeurs-administrateurs du Muséum au Ministre de l'Intérieur au sujet d'une demande de deux secrétaires pour y ranger les minéraux, ainsi que d'un tapis vert pour le bibliothèque,
4 Nivôse an V [24 décembre 1796] (O² 446, dossier 9, pièce 13).

Le 4 Nivôse an 5^e de la République française

Les Professeurs Administrateurs du Muséum National d'Histoire Naturelle
Au citoyen Ministre de l'Intérieur

Citoyen Ministre,

Les Magasins & tables propres à recevoir les Minéraux étant prêts, on les arrange ; mais ce travail ne peut se faire sûrement et commodément qu'autant qu'il vous plaira accorder deux secrétaires qui seroient infiniment utiles au Professeur de Minéralogie et à son aide-naturaliste, soit pour y enfermer les objets les plus précieux et leurs papiers, soit pour y mettre le surplus de leurs travaux que le temps ou d'autres circonstances les forceroient de suspendre. L'emploi & le lieu auxquels ces meubles sont destinés vous disent assez, Citoyen Ministre, qu'il n'est pas nécessaire qu'ils soient de bois précieux, & que les qualités les plus essentielles dont ils aient besoin sont la solidité et une serrure qui ferme bien.

Salut & respect
Daubenton
Directeur

Les Bibliothécaires nous ont observé qu'il seroit utile de leur procurer deux fauteuils garnis en maroquin, qui en même temps qu'ils seroient utiles serviroient encore d'ornement à la Bibliothèque.

44. Lettre du Ministre de l'Intérieur au citoyen Villette Directeur du Garde-Meuble au sujet de la demande des Professeurs du Muséum de fournir deux secrétaires pour y ranger les minéraux, 8 Nivôse an V [28 décembre 1796] (O² 446, dossier 9, pièce 14).

le 8 Nivôse L'an 5

Le Ministre au C. Villette

L'administration du Muséum National d'histoire N^{elle} m'invitent à faire mettre à leur disposition deux secrétaires simples, mais solides, ainsy que deux fauteuils garnis en maroquin.

Lorsque ces objets se trouveront dans les magasins du garde meuble, vous voudrez bien en faire la livraison pour le Service du Muséum dont il s'agit.

45. Lettre de Jussieu, directeur du Muséum d'histoire naturelle, au Directeur du Garde-Meuble national, 7 Thermidor an III [21 juillet 1795] (O² 443, dossier 33, pièce 3).

**MUSÉUM NATIONAL
D'HISTOIRE NATURELLE**

Paris ce 7 Thermidor l'an 3^{ème} de la République française une et indivisible.

Au citoyen Directeur du Garde meuble National,
Le Directeur du Muséum d'histoire Naturelle.

Citoyen,

De plusieurs envois d'objets précieux d'histoire naturelle provenant du Cabinet du Stathouder, et destinées pour le Muséum, deux sont arrivés et ont été déposé provisoirement dans l'amphithéâtre, n'ayant pas de local, quant à présent plus convenable pour les soigner. Un inconvénient majeur et qui deviendrait très préjudiciable à ce dépôt c'est la réverbération du soleil qui donnant à plomb sur la lanterne de cet amphithéâtre et arrivant sur les oiseaux, papillons et autres animaux dont les couleurs variées font un de leurs principaux ornements, peut leur faire perdre leur éclat. Pour obvier à cet inconvénient je vous prie d'après vos disposition favorables pour l'établissement de vouloir bien nous procurer une banne qui placée sur cette lanterne remédieroit à la détérioration des couleurs.

Le temps presse et c'est servir la nature que de lui assurer les moyens de conserver une riche et précieuse propriété nationale.

Salut et fraternité

Jussieu

46. Lettre de Balthazar Sage au Directeur général de l'Instruction Publique à propos d'une demande rideaux pour protéger les collections des effets du Soleil, 28 Nivôse an 7 (O² 448, dossier 1, pièce 58).

4^{ème} Bureau
28 Nivôse
N^o 620

Cabinet de Minéralogie à la Monnoye
Le C^{en} Sage

Ce cabinet si digne de fixer l'attention du gouvernement est placé dans le pavillon du milieu de l'hôtel des Monnoyes. Décoré de l'ordre le plus riche en architecture, il en soit tout recommandable par ses belles colonnes de stuc, la sculpture du meilleur goût, et son laboratoire dans le genre antique.

Il est éclairé par ses grandes fenêtres de 15 pieds et demi de haut, dont trois à l'exposition entière du mydy, et les trois autres à l'exposition du Nord.

Il revêt encore un grand jour, par quatre autres croisées placées dans les angles d'une galerie supérieure qui ajoute à l'élévation et la décoration de ce monument pour le mettre à l'abri de l'action dévorante du Soleil et du froid aussi destructeur du côté du Nord, on l'avoit préservé par des doubles rideaux, les uns en toile de coton blanche, les autres en taffetas de couleur bleue et brodés d'un galon d'or faux.

Ces rideaux ont été fournis il y a douze ans par le garde meuble.

Les rideaux de taffetas ont perdu leur brillant, mais ils ont été tellement soignés, qu'ils n'ont pas [?] , ils sont parfaitement conservés, mais les rideaux de coton blanc ont tous soufferts de l'intempérie alternative et du froid et du chaud que malgré l'industrie la plus patiente et la plus soutenue, malgré un raccomodage annuel, et tous les efforts de l'art, et de l'économie, le tissu en est dévoré. La trame en est dissoute, et ils tombent en lambeaux.

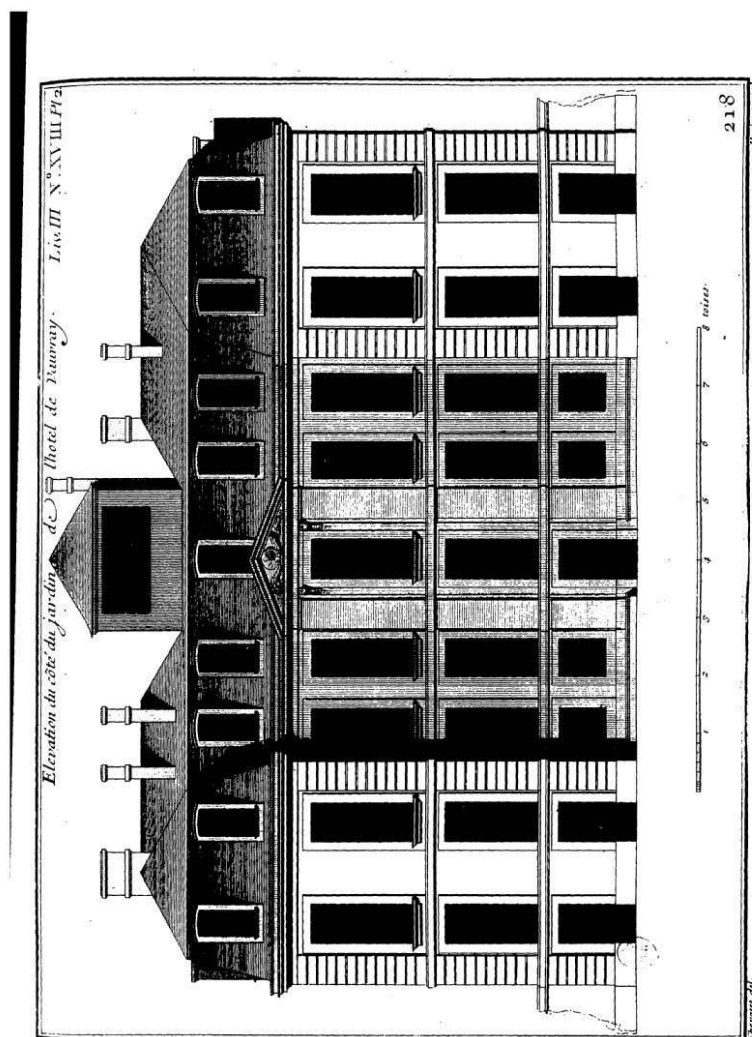
On assure au conservateur de ce cabinet que le Citoyen Bertrand tapisseur, a en ordre d'ne démonter aux quatre nations d'une longueur convenable, et qu'ils ont été déposés au garde-meuble.

Le Citoyen Ginguené est prié instamment de demander au Ministre de l'Intérieur son agréments pour les en retirer, et les appliquer au service du Cabinet de la Monnoye.

Cette précaution leur donnera une destination utile et préviendra une dépense qui pourroit devenir plus considérable.

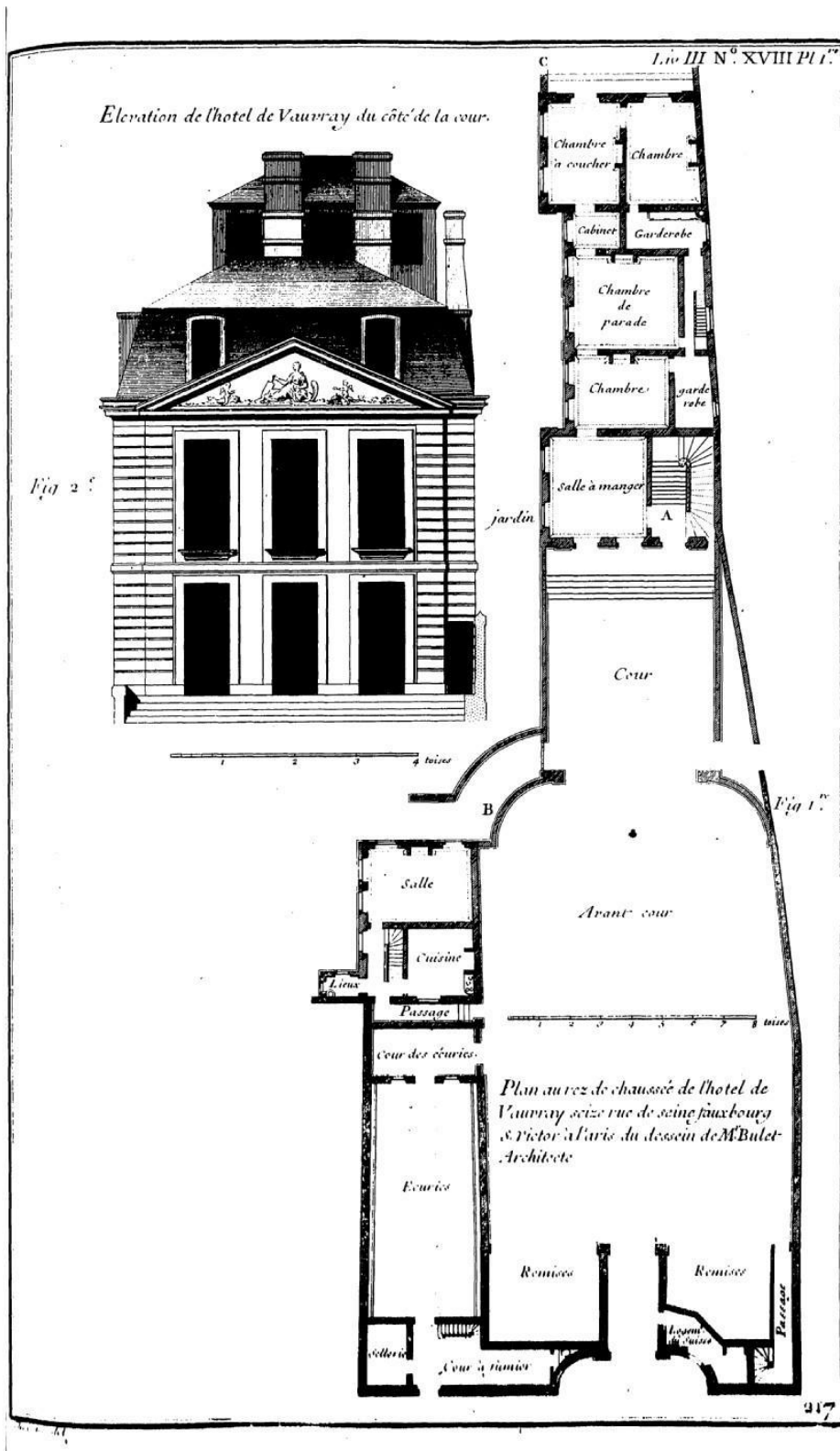
Quatrième partie : Illustrations complémentaires

1. BLONDEL Jean-François. Hôtel de Magny (anciennement Vauvray), *Architecture française*. 1752-1756. Livre III, N° XVIII, Pl. 1 ; 2.



Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

© Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France



Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

© Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

2. Hôtel de Magny, photographies contemporaines.



Façade Est, août 2004
© Jacques Mossot, Struturæ



Façade Nord, août 2004
© Jacques Mossot, Struturæ



Façade Ouest
© Anton Moret



Façade Sud-Ouest
© Anton Moret

3. VERNIQUET Edme (architecte du Jardin Royal des Plantes),
 MARTIAL Jean-Baptiste (architecte de Messieurs de l'Abbaye Royale
 de S^t Victor). Plan d'agrandissement du Jardin du Roi, 5 avril 1782
 (A.N. AJ¹⁵ 513).

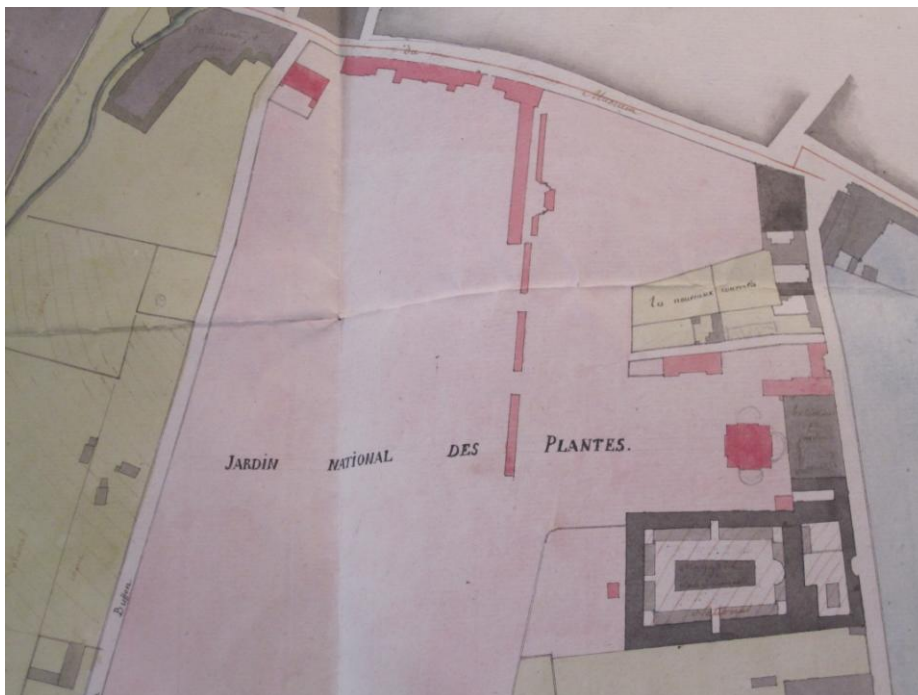


© Archives Nationales – Anton Moret

4. MOLINOS Jacques. Plan du Muséum National d'Histoire naturelle, 1804
(A.N. F¹⁷ 1229).



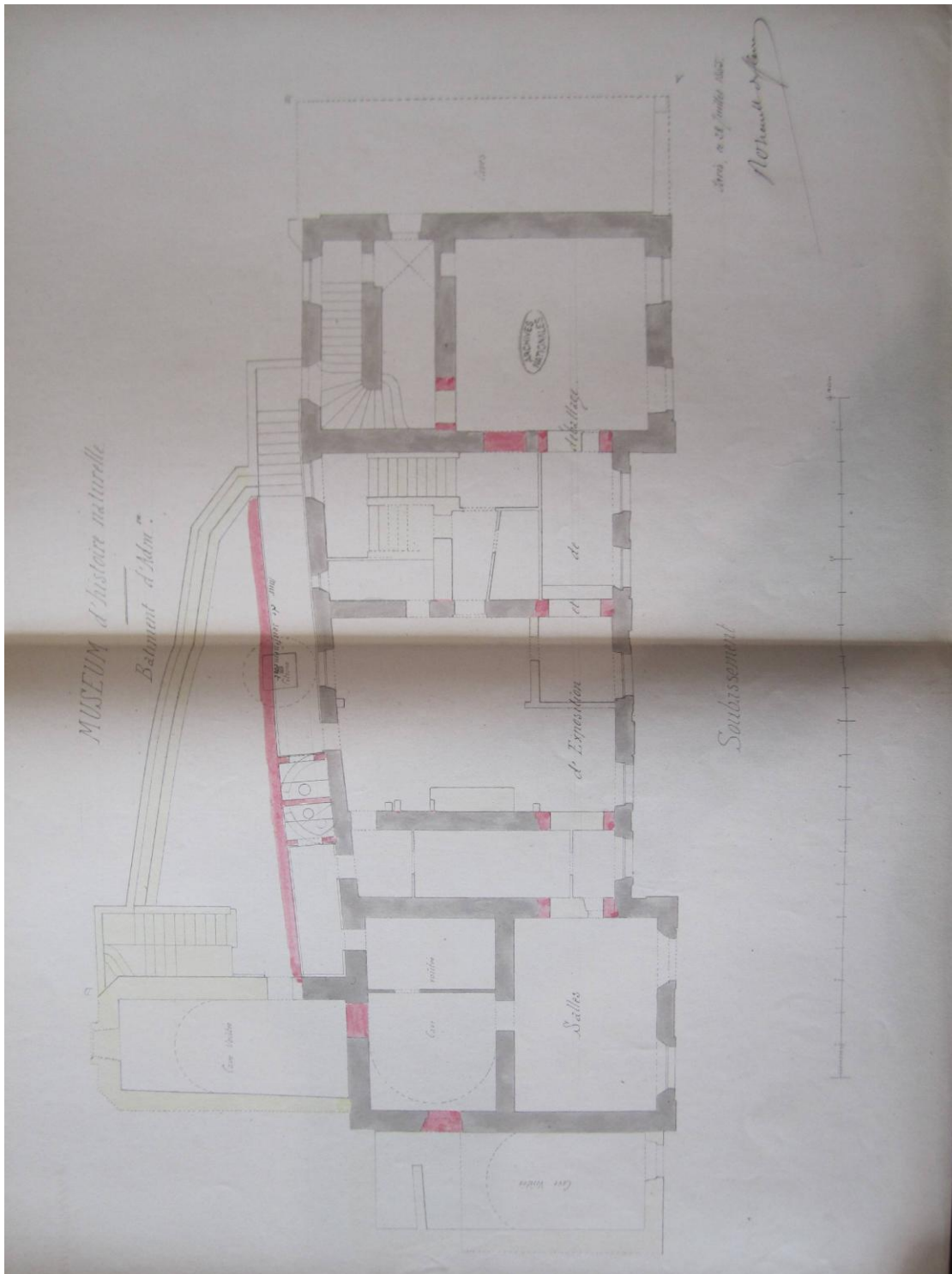
© Archives Nationales – Anton Moret



Détail sur les bâtiments constituant le Muséum

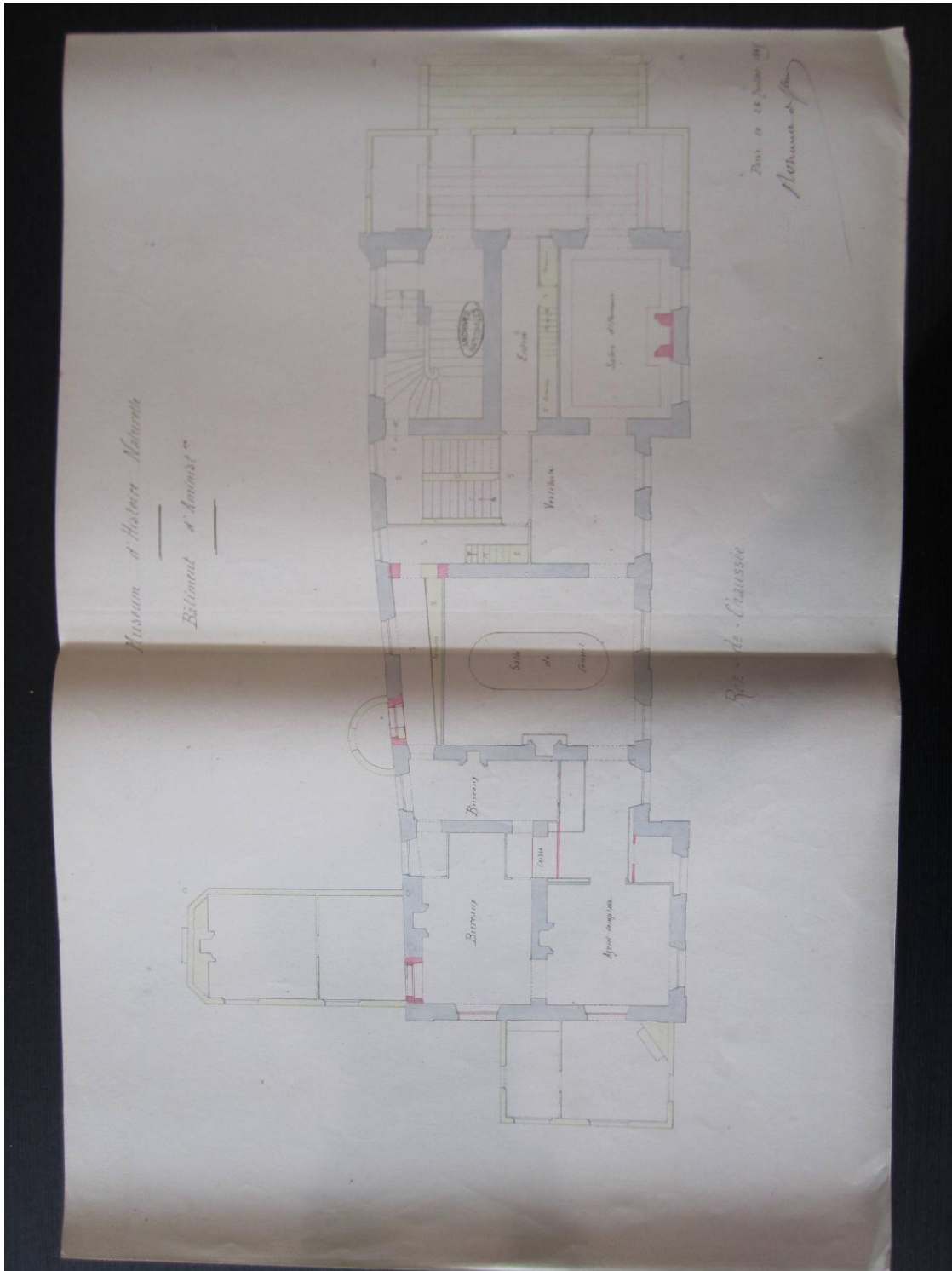
© Archives Nationales – Anton Moret

5. ROHAULT DE FLEURY Charles. Plan du soubassement de l'Hôtel de Magny, 28 juillet 1865 (A.N. F²¹ 826).



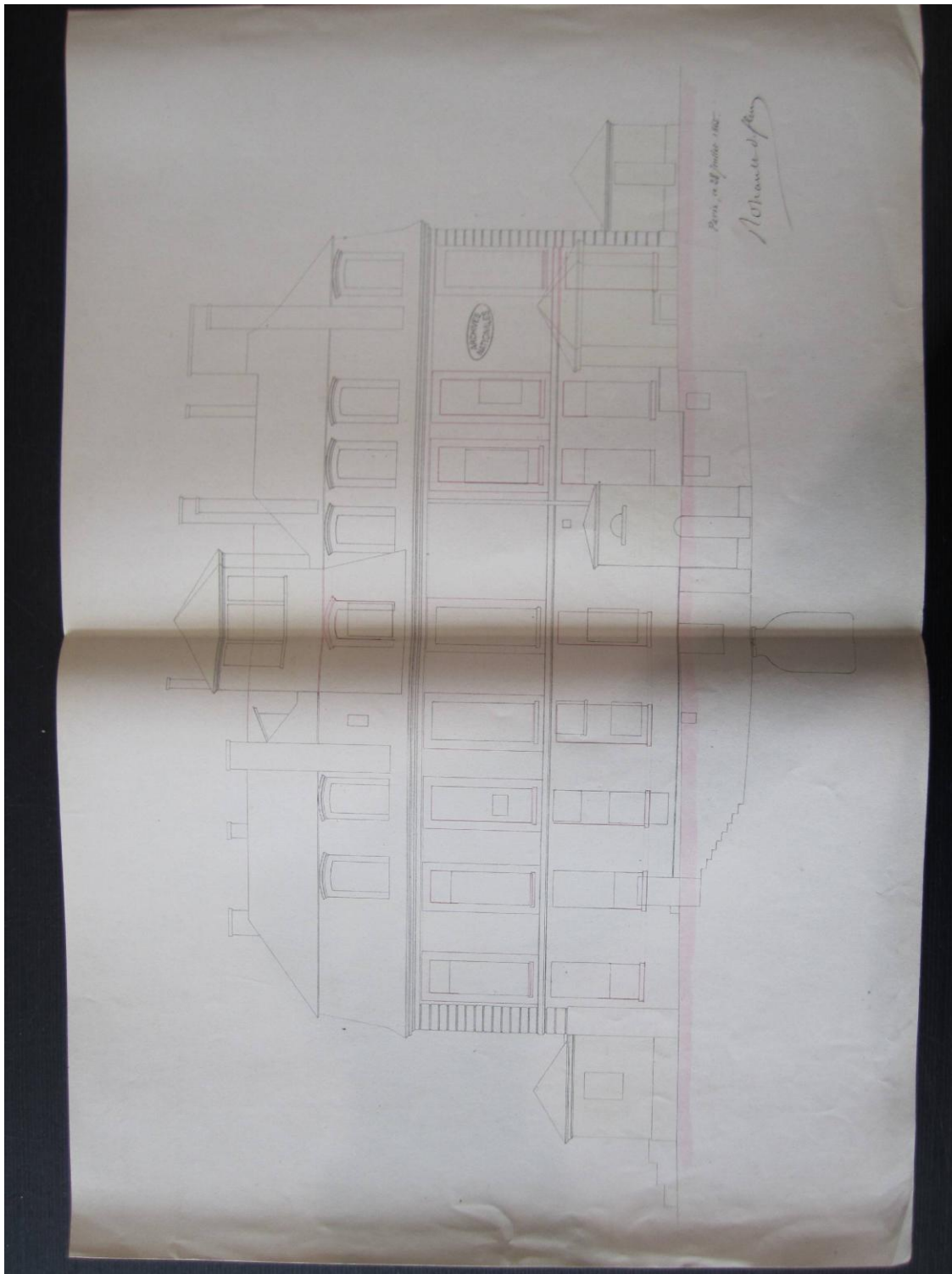
© Archives Nationales – Anton Moret

6. ROHAULT DE FLEURY Charles. Plan du rez-de-chaussée de l'Hôtel de Magny, 28 juillet 1865 (A.N. F²¹ 826).



© Archives Nationales

7. ROHAULT DE FLEURY Charles. Façade de l'Hôtel de Magny,
28 juillet 1865 (A.N. F²¹ 826).



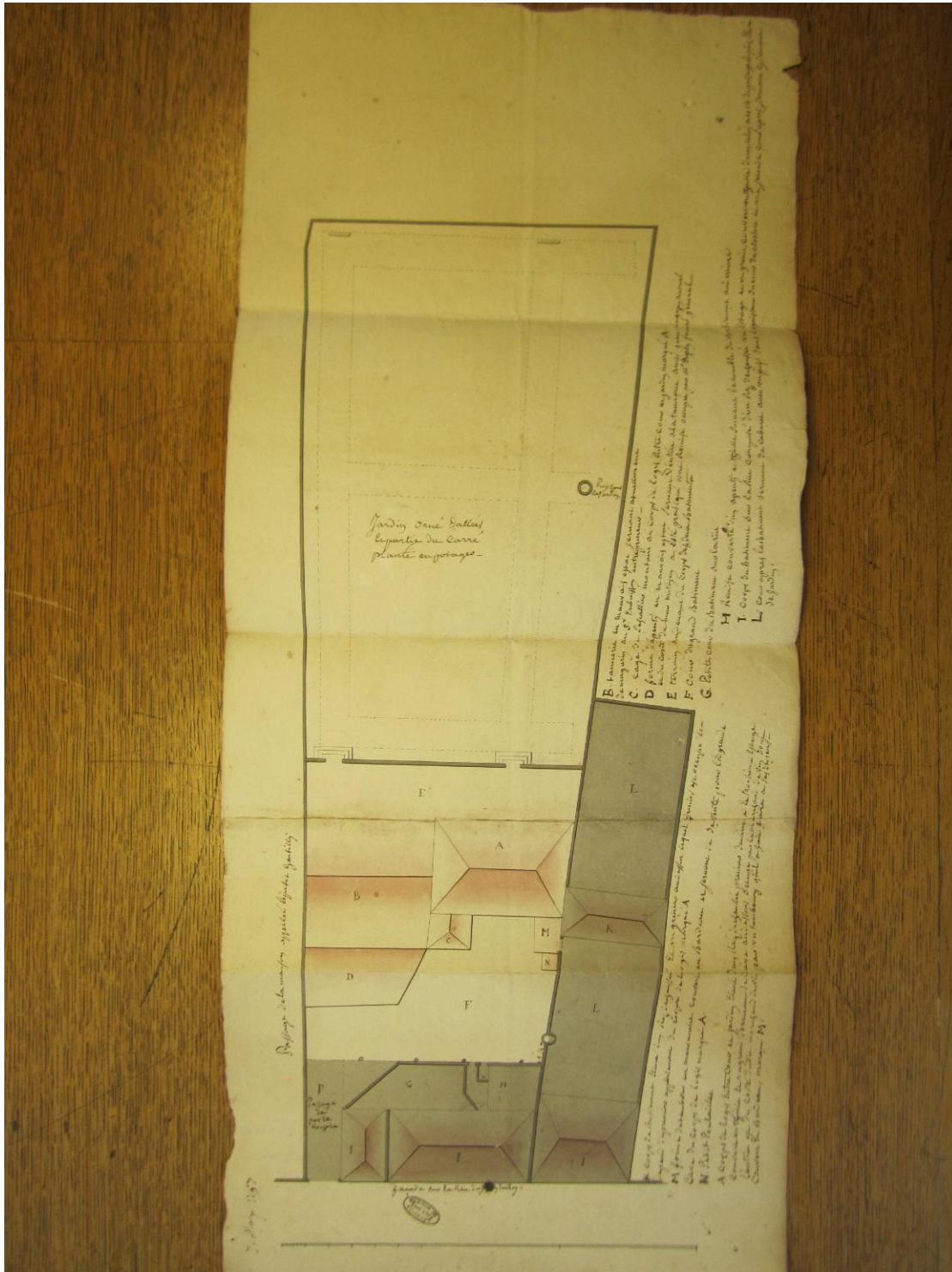
© Archives Nationales – Anton Moret

8. Plan de la maison acquise par Buffon (la future Intendance du Jardin du Roi), 23 mars 1771 (A.N. Q¹ 1357).



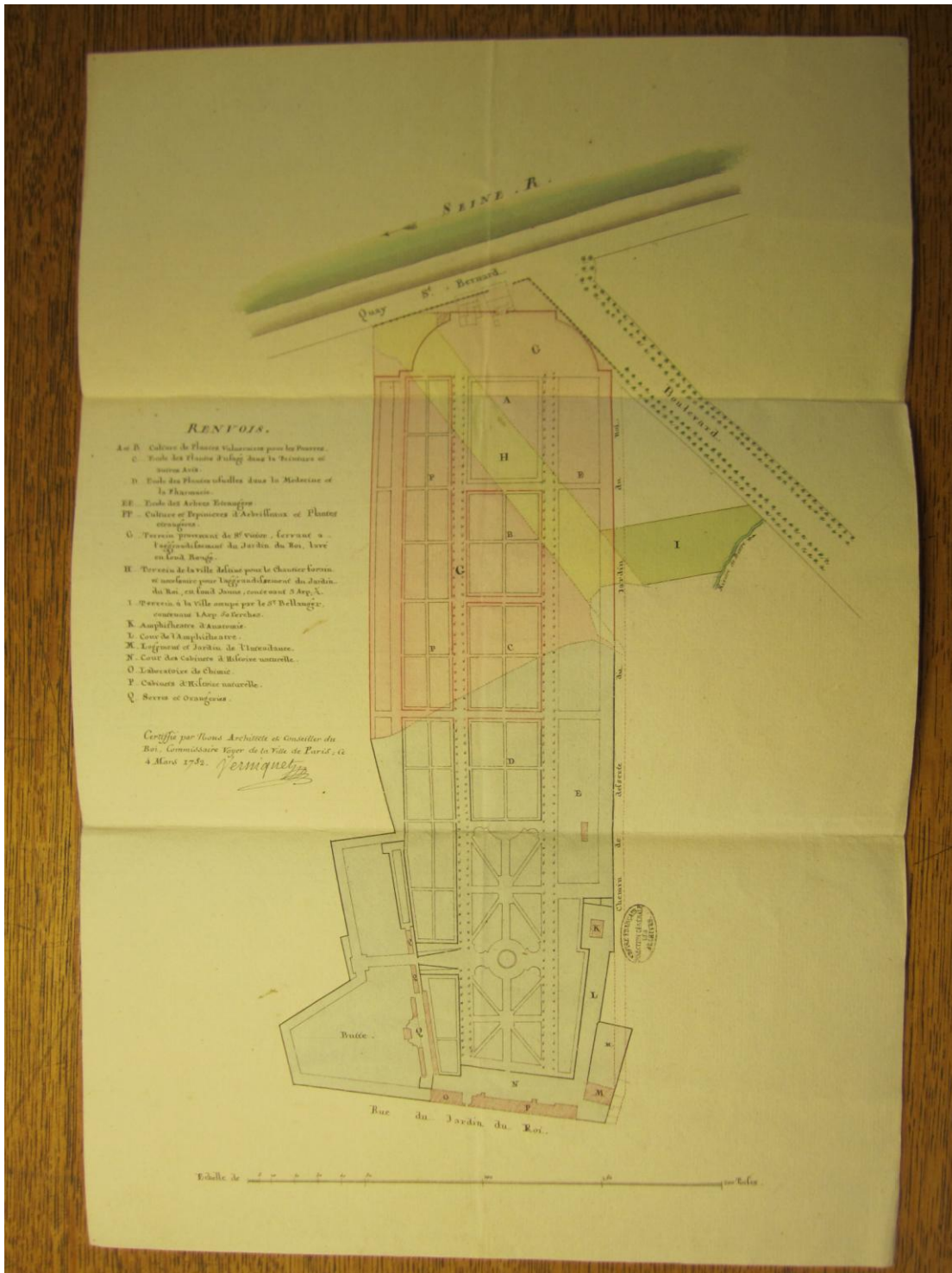
© Archives Nationales – Anton Moret

9. Plan de la maison acquise par Buffon (la future Intendance du Jardin du Roi), 7 may 1757 (A.N. Q¹ 1357).



© Archives Nationales – Anton Moret

10. VERNIQUET Edme. Plan du Jardin du Roi, 4 mars 1782 (A.N. O¹ 2125).



© Archives Nationales – Anton Moret

Cinquième partie : Documents complémentaires du Centre Canadien d'Architecture de Montréal (Canada)

La constitution du fonds Rohault de Fleury du Centre Canadien d'Architecture commence à partir de 1974. La provenance de cette collection est inconnue. Les albums ont probablement été compilés par un membre de la famille à la fin du XIX^e siècle. Les documents se rattachant à Charles Rohault de Fleury et à son travail au Muséum national d'Histoire naturelle sont les suivants² :

- Album, 1845-1846, Italie : *Presentation album of prints of the Museo di fisica e storia naturale, Florence* (DR 1974 : 0002 : 005 : 001-18).
- Album, milieu du XIX^e siècle : *Album of design development and presentation drawings and prints, mostly for projects for a Galerie de zoologie* ; Muséum national d'histoire naturelle, Paris (DR 1974 : 0002 : 024 : 001-079).
- Ouvrage, 1837 : *Muséum d'histoire naturelle, serres chaudes, galerie de minéralogie etc. etc.* par Ch. Rohault fils, Architecte du Muséum, ancien élève de l'École Polytechnique (DR 1974 : 0002 : 004 : 001-022).
- Portfolio, 1862 : *Portfolio of drawings of European zoos in Antwerp, Brussels, Marseille and Amsterdam* (DR 1974 : 0002 : 018 : 001-027).

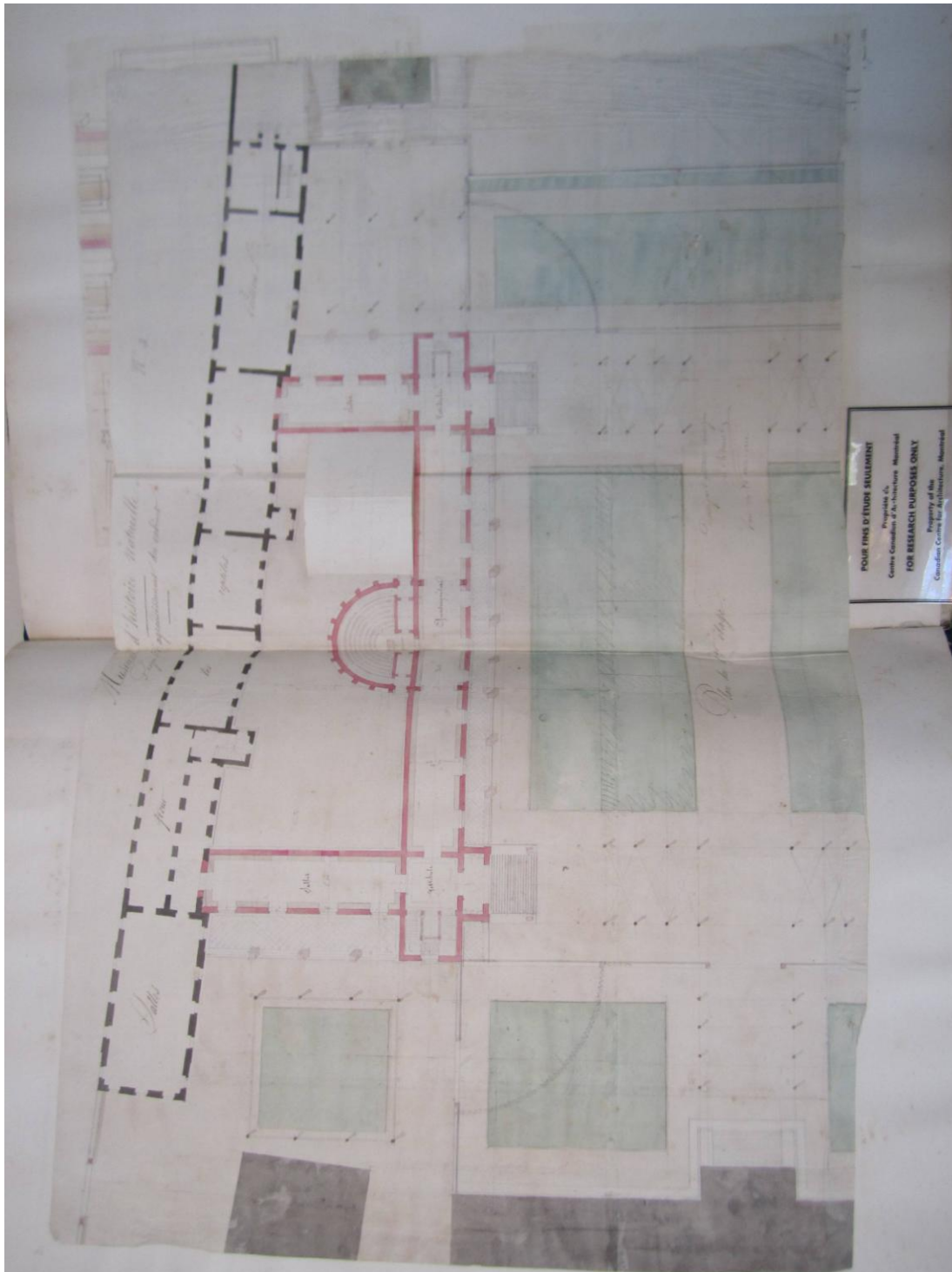
Ces documents n'ont jusqu'à maintenant pas fait l'objet de publication dans le cadre d'une étude sur le Muséum national d'Histoire naturelle ou bien à propos de la figure de Charles Rohault de Fleury, comme l'attestent le site des Archives Nationales qui renvoie au site Internet du Centre Canadien d'Architecture³, ainsi que la recherche menée par Claude Roux sur la Galerie de Minéralogie dans laquelle elle confirme ne pas avoir accédé à ces sources⁴.

² Site Internet du Centre Canadien d'Architecture : <http://cel.cca.gc.ca/TMSDocuments/Archives/CI001/RohaultFindingAid2008.pdf> [consulté le 7 octobre 2014]

³ Papiers de Charles Rohault de Fleury, architecte du Muséum, présentation du contenu, Site Internet des Archives Nationales : http://chan.archivesnationales.culture.gouv.fr/sdx-222-chan-pleade-1/pl/doc-tdm.xsp?id=FRDAFANCH00SM_00000AJ15H_d0e59&fmt=tab&base=fa&root=&n=290&qid=sdx_q0&ss=&as=&ai= [consulté le 7 octobre 2014]

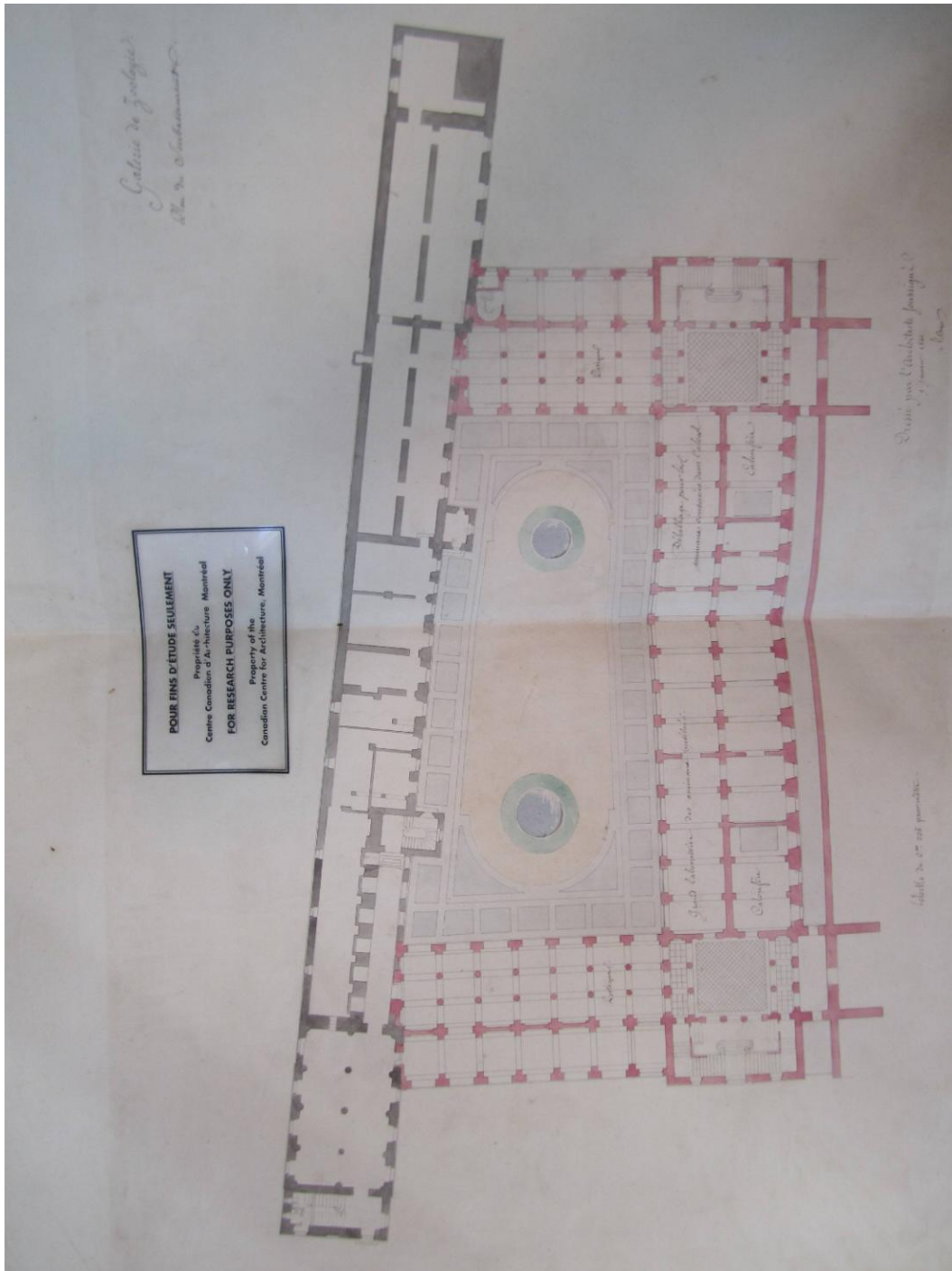
⁴ Claude Roux, *Un exemple d'architecture publique muséale des années 1830*, mémoire de DEA, Paris IV, 1991, Tome 1, p. 75 : « Une autre direction de recherche intéressante consisterait à consulter les carnets de dessin de Rohault de Fleury concernant des chapiteaux, qui sont actuellement détenus par le Centre Canadien d'architecture à Montréal. Malheureusement l'inventaire n'en est pas encore fait et nous n'avons donc pas pu commander des photos ».

1. ROHAULT DE FLEURY Charles. Projet d'agrandissement du Cabinet d'Histoire naturelle, plan du 1^{er} étage, 26 avril 1838 (DR 1974 : 002 : 24 : 23).



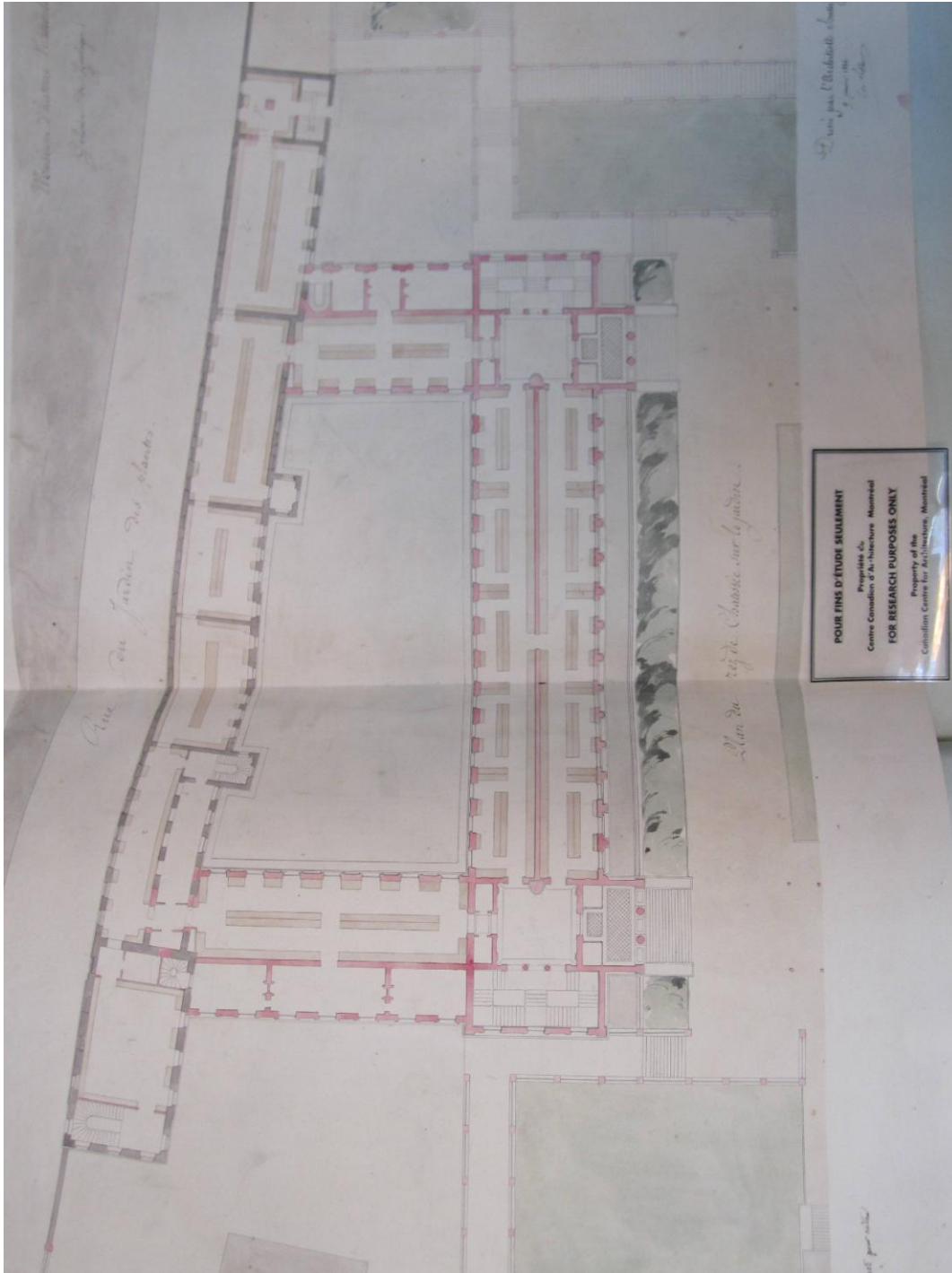
© Centre Canadien d'Architecture – Anton Moret

2. ROHAULT DE FLEURY Charles. Projet de plan du soubassement de la future Galerie de Zoologie où apparaît le rez-de-chaussée de l'ancien Cabinet d'Histoire naturelle (en noir), 9 janvier 1846 (DR 1974 : 002 : 24 : 8).



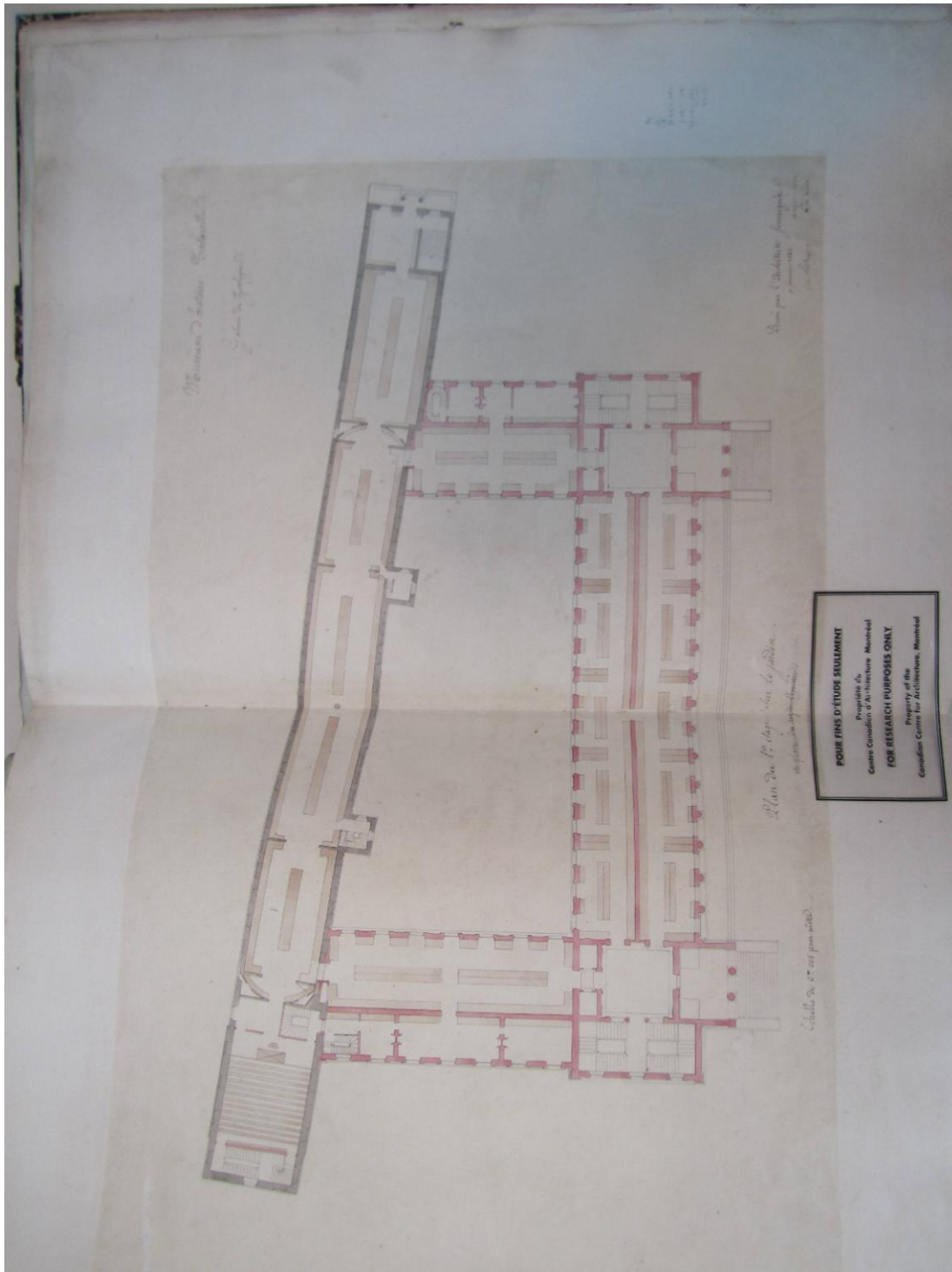
© Centre Canadien d'Architecture – Anton Moret

3. ROHAULT DE FLEURY Charles. Projet de plan du rez-de-chaussée de la future Galerie de Zoologie où apparaît le premier étage de l'ancien Cabinet d'Histoire naturelle (en noir), 9 janvier 1846 (DR 1974 : 002 : 24 : 10).



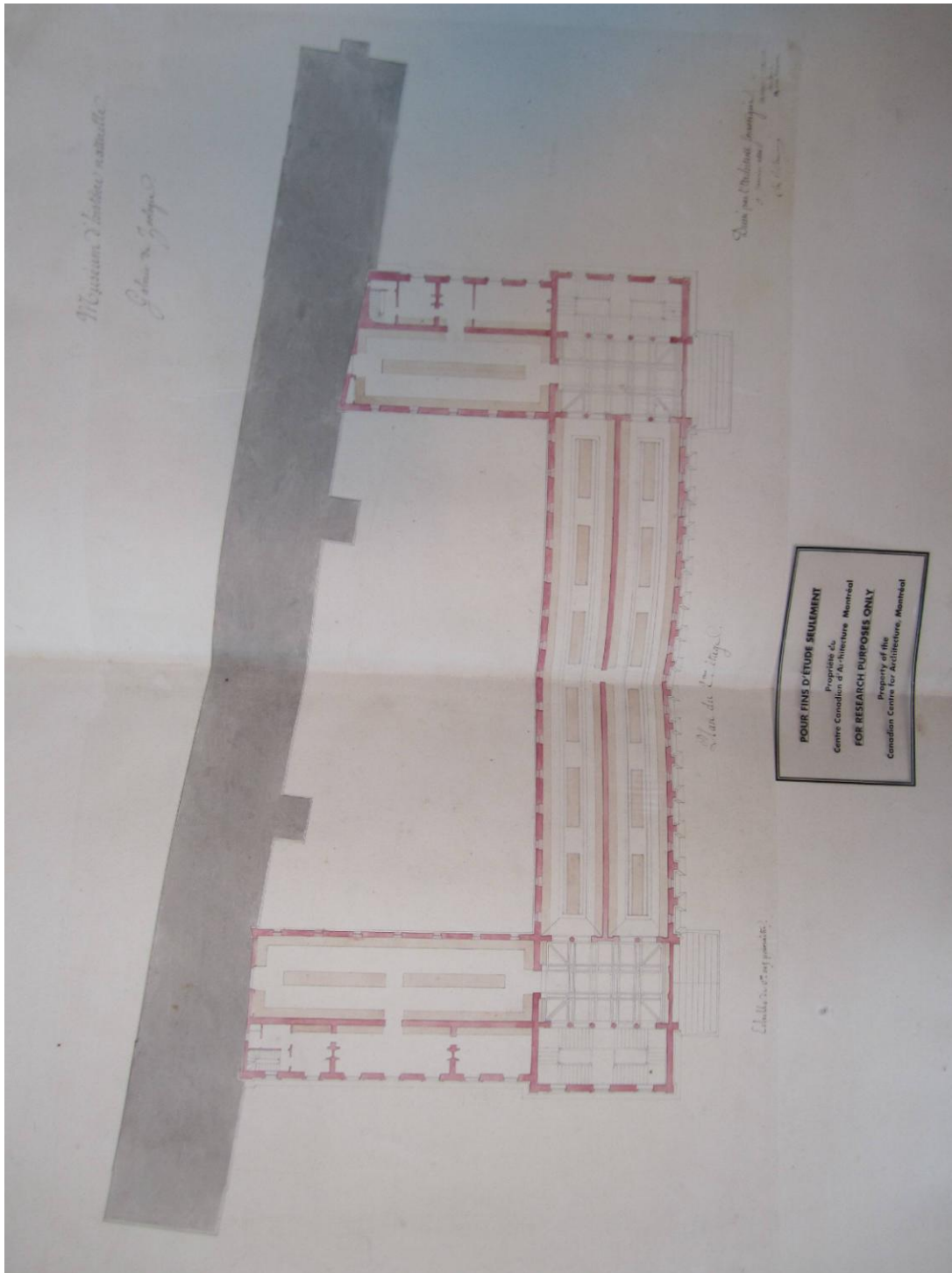
© Centre Canadien d'Architecture – Anton Moret

4. ROHAULT DE FLEURY Charles. Projet de plan du 1^{er} étage de la future Galerie de Zoologie où apparaît le 2^{ème} étage de l'ancien Cabinet d'Histoire naturelle (DR 1974 : 002 : 24 : 12).



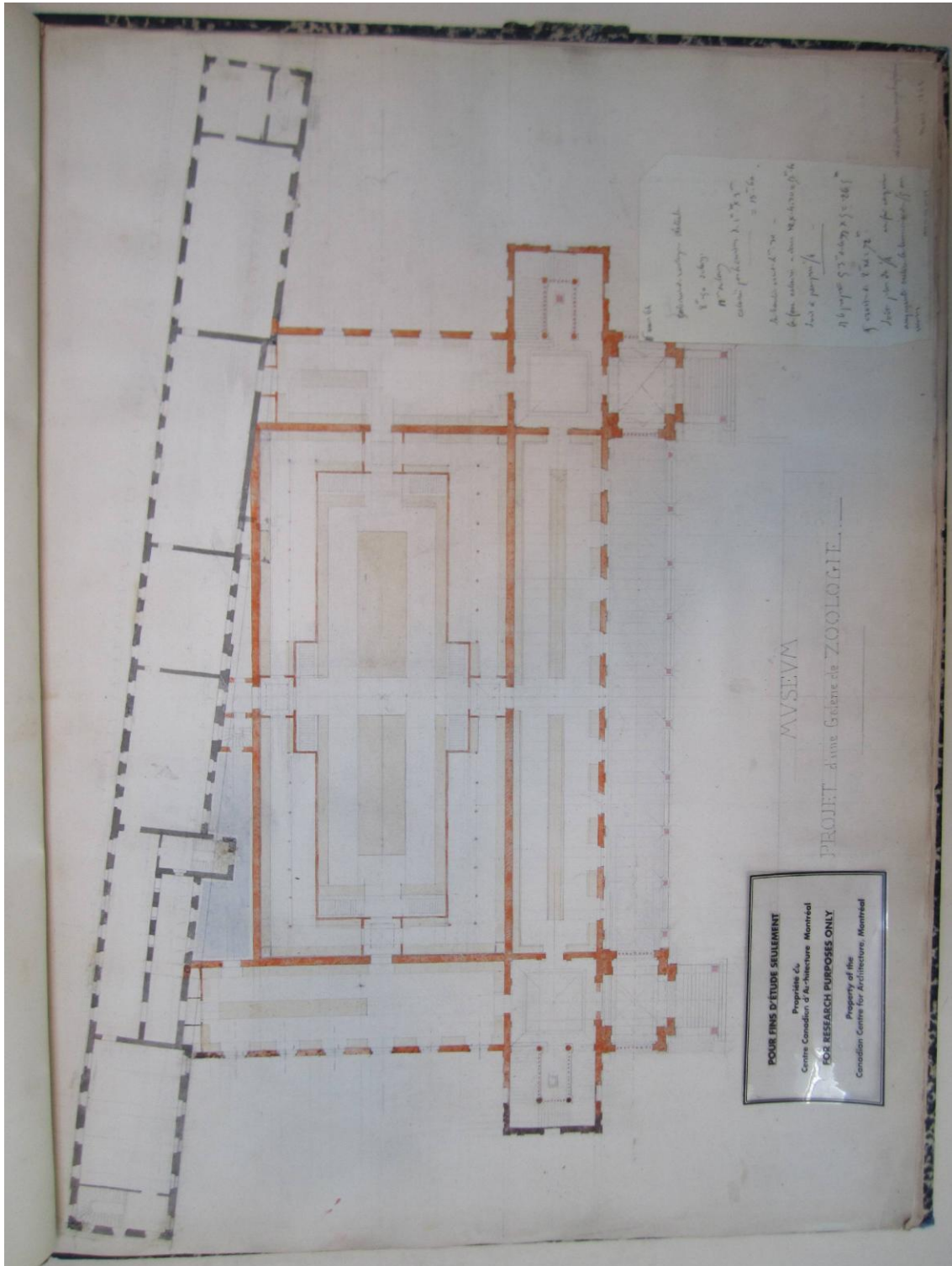
© Centre Canadien d'Architecture – Anton Moret

5. ROHAULT DE FLEURY Charles. Projet de plan du 2^{ème} étage de la future Galerie de Zoologie où apparaît le toit de l'ancien Cabinet d'Histoire naturelle (en noir) (DR 1974 : 002 : 24 : 14).



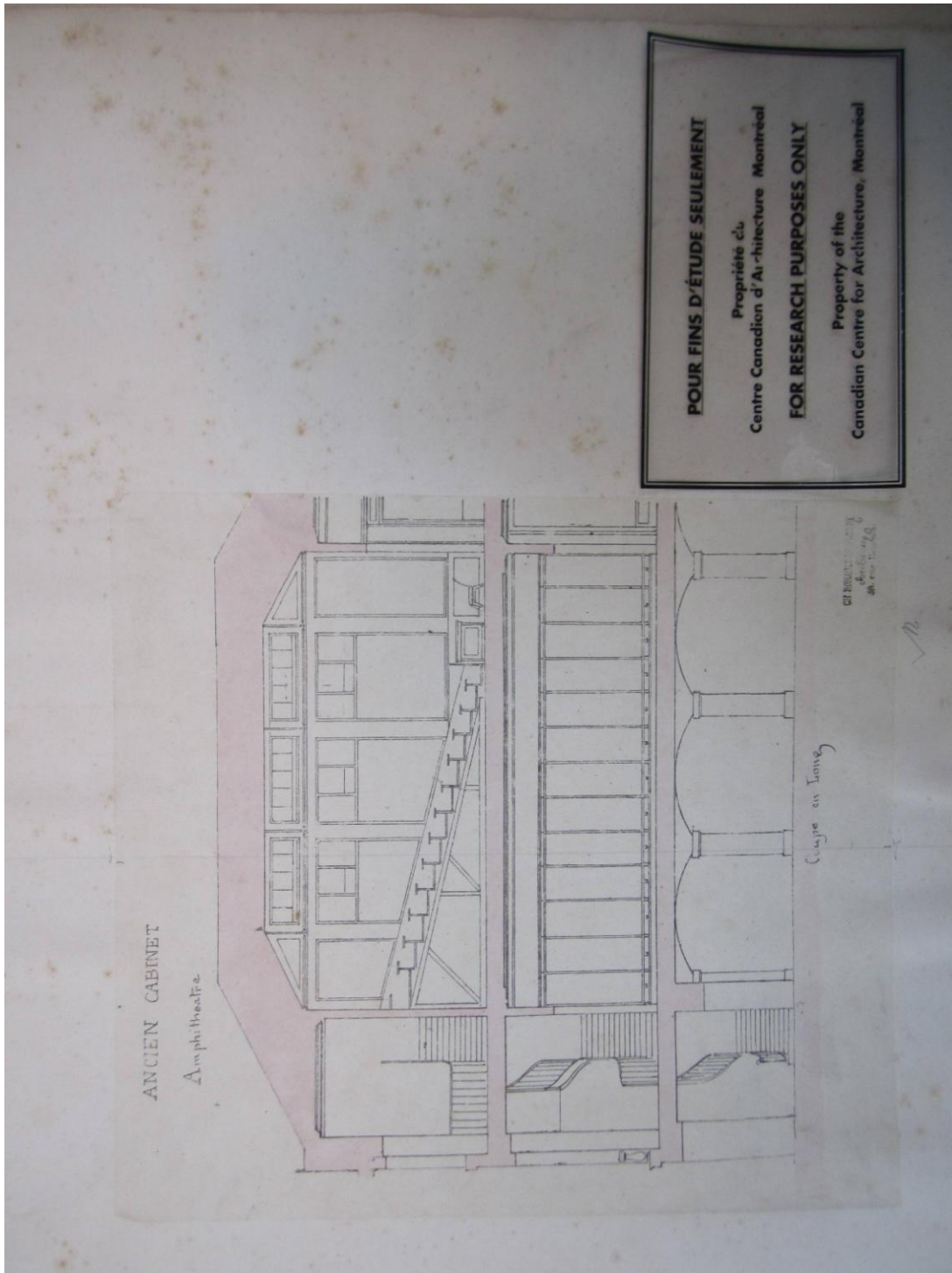
© Centre Canadien d'Architecture – Anton Moret

6. Projet d'une Galerie de Zoologie, plan du 1^{er} étage de l'ancien Cabinet d'Histoire Naturelle, mars 1862 (DR 1974 : 002 : 24 : 60).



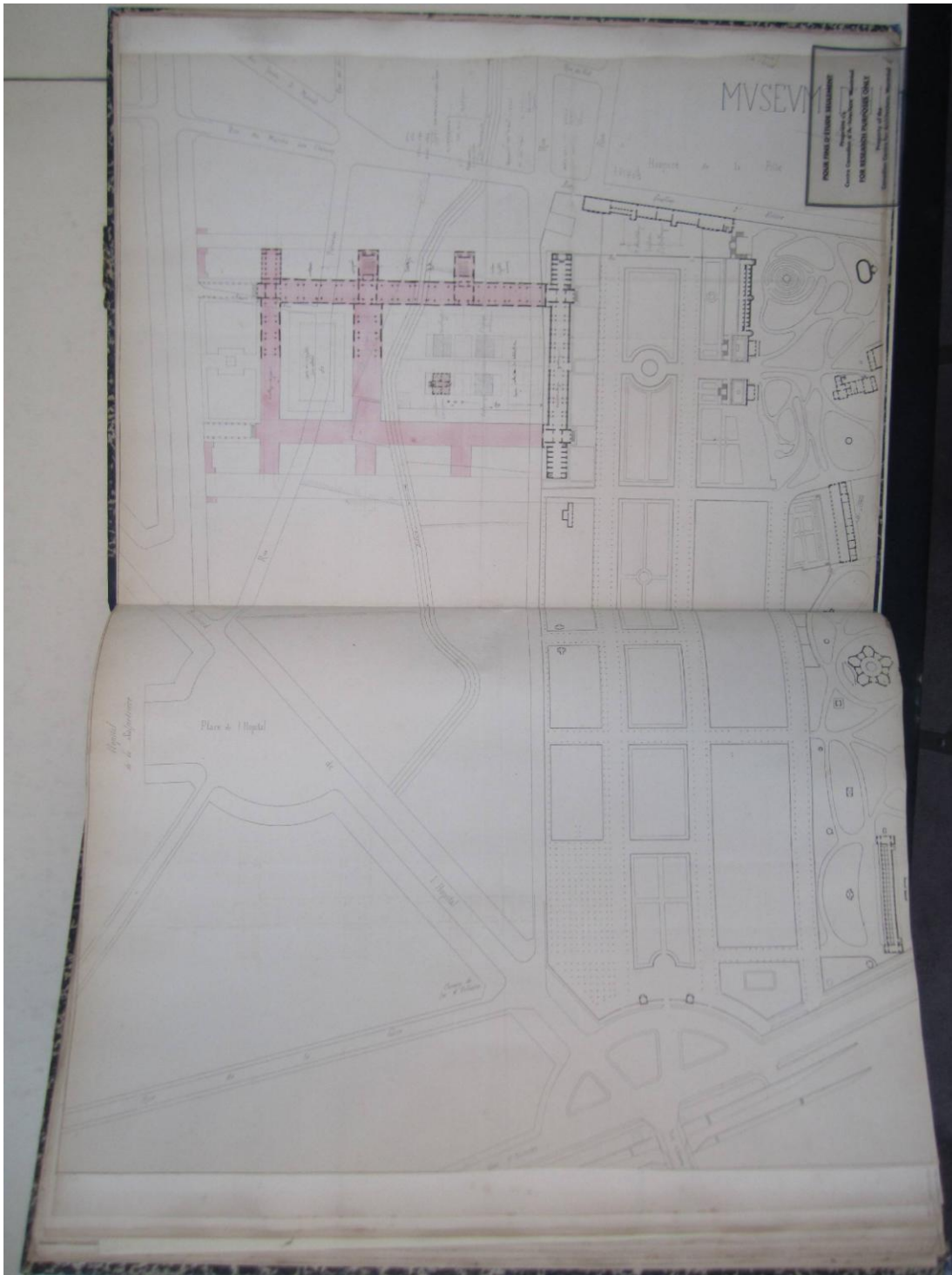
© Centre Canadien d'Architecture – Anton Moret

7. ROHAULT DE FLEURY Charles. Coupe en long de l'ancien Cabinet d'Histoire Naturelle avec un projet de réaménagement du 2^{ème} étage en amphithéâtre (DR 1974 : 002 : 24 : 78-79).

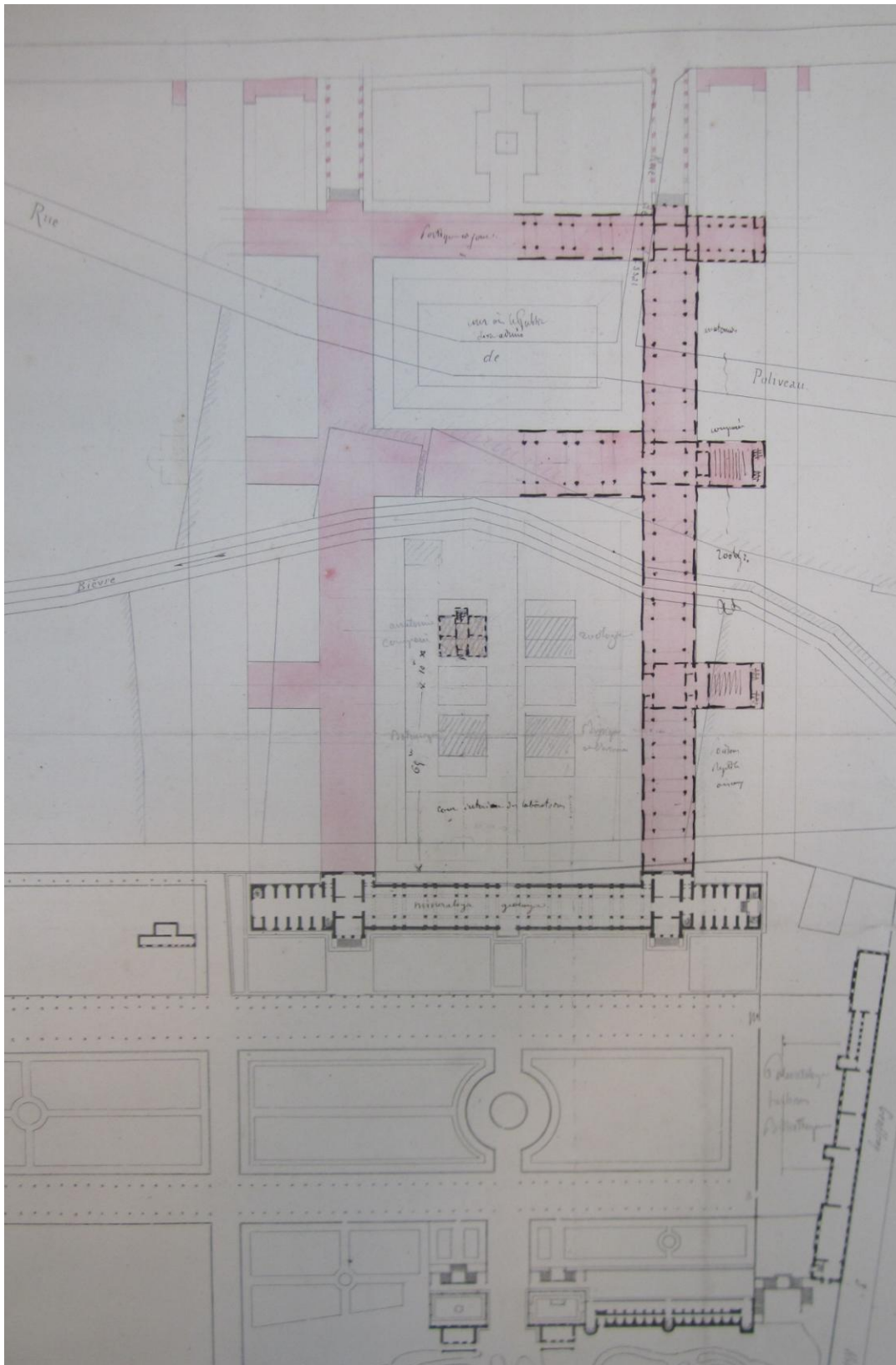


© Centre Canadien d'Architecture – Anton Moret

8. ROHAULT DE FLEURY Charles. Plan du Jardin des Plantes avec une projection d'extension au Sud de l'établissement qui reliait la Galerie de Minéralogie (DR 1974 : 002 : 24 : 56).



© Centre Canadien d'Architecture – Anton Moret



Détail sur l'extension au Sud du Muséum.
 © Centre Canadien d'Architecture – Anton Moret